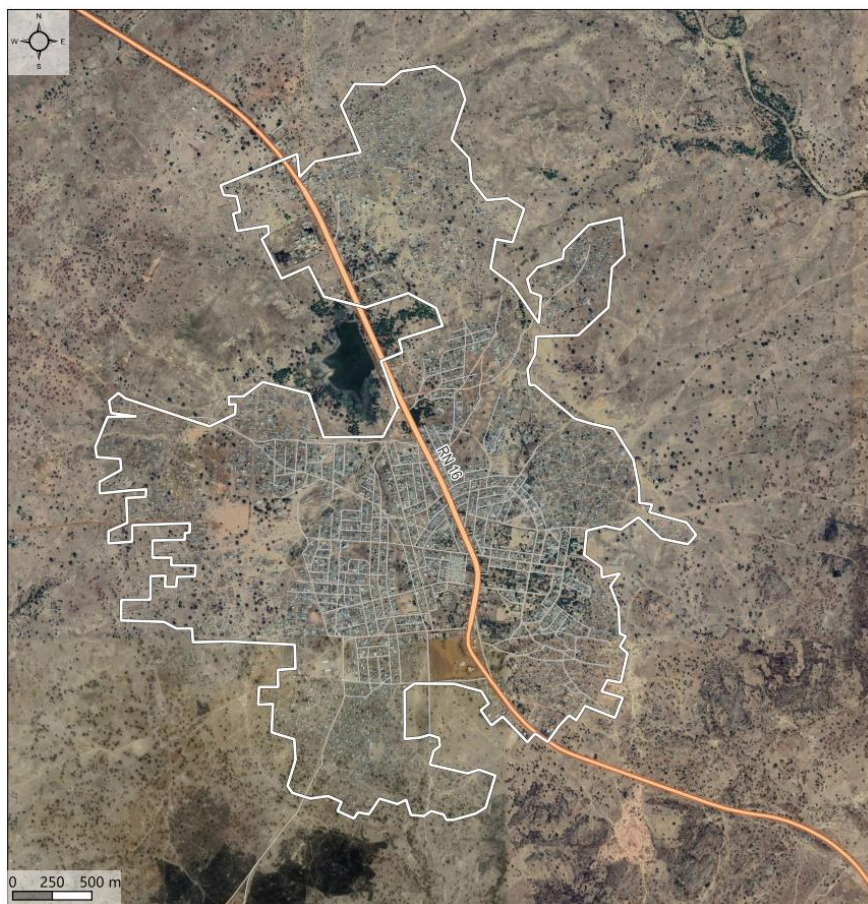


Rapport d'évaluation territoriale de la commune de Bittou



Carte 1 : Délimitation du bâti de Bittou

Résultats clés¹

Principales caractéristiques des ménages

En moyenne, la taille des ménages non déplacés à Bittou (8,2 membres par ménage) était supérieure à la moyenne nationale (6,4 membres par ménage) selon les données de la MSNA 2023² mais restait inférieure à la taille des ménages PDI rapportée au sein de la commune (10,4 membres par ménage). Au cours de l'évaluation, 15% des ménages PND rapportaient héberger actuellement des PDI. Les ménages PND étaient principalement propriétaires de leur logement (88%), et c'était également le cas, dans une moindre mesure, pour les ménages PDI (45% de propriétaires, 26% locataires).

Dynamiques de déplacements

Plus des deux-tiers des ménages PDI (68%) étaient arrivés au cours de l'année précédant l'enquête, et 50% en 2023. Les déplacements étaient très majoritairement intracommunaux, 80% des ménages PDI étant originaires de la commune de Bittou. Ainsi, 91% des ménages étaient originaires du Centre-Est. Une majorité des ménages rapportait l'insécurité comme facteur de déplacement (68%), alors que le niveau perçu de sécurité était mentionné comme principal motif d'installation dans la commune (86%). En octobre 2023, un-e IC rapportait de nouveaux mouvements de population. Quatre des 36 villages administratifs de la commune se seraient entièrement vidés de leur population, quand des déplacements partiels préventifs auraient eu lieu dans d'autres localités de la commune. Près des deux-tiers des ménages PDI (62%) envisageaient de retourner dans leur localité d'origine. Les retours restaient en partie conditionnés par la situation sécuritaire dans leur localité d'origine.

Economie et moyens de subsistance

L'accès à une activité économique paraissait inégal entre les ménages PND et PDI. Dans près des deux-tiers des ménages PND (65%), au moins un membre du ménage pratiquait une activité génératrice de revenus (AGR) contre moins de la moitié (47%) pour les ménages PDI. Les compétences professionnelles différentes des groupes de population étaient susceptibles d'expliquer cette différence d'accès, la récence de l'arrivée des PDI dans la commune semblant n'exercer qu'une influence limitée sur l'accès aux AGR selon les données primaires collectées. L'économie de Bittou est principalement portée par les secteurs tertiaire et primaire, le commerce constituant la première activité économique pour les ménages PND et PDI dans le centre urbain de la commune. De fait, grâce à son économie bâtie autour des services aux transporteurs, et son marché de bétail reconnu, Bittou attire de nombreux commerçants de la région. Outre le commerce et l'élevage, l'agriculture est une activité essentielle pour la population. Les aléas climatiques et la dégradation du contexte sécuritaire influençaient néanmoins négativement sur les activités du secteur primaire en particulier. Enfin, les arrivées progressives de ménages PDI dans la commune et la réduction de la superficie de terres non occupées avaient fait de la question de l'accès à la terre un enjeu majeur dans l'accès aux opportunités économiques, en créant notamment une concurrence entre les secteurs économiques. Cet accès à la terre était considéré comme difficile pour plus des trois-quarts des ménages, PND comme PDI.

¹ Les résultats « enquêtes ménages » présentés dans cette section sont issus des données primaires collectées au cours de cette évaluation

² REACH. (2023). Base de données de l'évaluation multisectorielle des besoins 2023

En matière de sécurité alimentaire, il existait un écart important entre les besoins exprimés par les ménages PDI et PND avec 51% des ménages PND rapportant avoir accès à « suffisamment » de nourriture pour nourrir tous les membres du ménage et contre 14% des ménages PDI. L'insécurité alimentaire figurait ainsi au second rang des vulnérabilités de la commune pour les PND (32%) et au premier rang pour les PDI (64%).

Eau et assainissement

L'eau était identifiée par 23% des ménages PND et 11% des ménages PDI comme une des principales vulnérabilités de la commune de Bittou. L'accès à l'eau était rapporté dans les données secondaires comme inégal entre urbains et ruraux, et relativement limité dans la ville de Bittou, les installations de l'ONEA ne couvrant que 43% des ménages³. La quantité d'eau disponible pour combler les besoins du ménage était considérée comme insuffisante ou très insuffisante par 26% des ménages PND et 28% des ménages PDI. Cette ressource est néanmoins essentielle aux secteurs de l'agriculture et de l'élevage et est soumise aux aléas climatiques. Selon les projections, les besoins des ménages en eau potable à Bittou sont susceptibles d'être multipliés par quinze entre 2017 et 2035 selon le SDAU⁴. Au-delà d'une hausse de la demande, la répartition inégale des pluies visibles tout au long de l'année, couplée au prolongement des périodes de sécheresse du fait du dérèglement climatique rapportée dans les données secondaires impactaient le niveau des réserves des nappes phréatiques, dans lesquelles l'ONEA puise pour la fourniture d'eau potable. Enfin, sur le plan de l'assainissement, 65% des ménages PND et 38% des ménages PDI rapportaient avoir accès à des latrines.

Environnement

La commune de Bittou est confrontée à des défis environnementaux de différentes natures. En effet, 14% des ménages PND et 20% des ménages PDI rapportaient avoir été touchés par un aléa naturel au cours des 12 mois précédant la collecte de données, les inondations figurant parmi les principaux aléas cités dans les enquêtes. La prolifération des déchets est en partie responsable de la détérioration des sols d'après les données secondaires recueillies, et posait un enjeu majeur de salubrité selon des IC. Face à ces défis, des actions de sensibilisation et de formation sont menées par les services environnementaux régionaux d'après un-e IC, bien que celles-ci soient réduites du fait de l'insécurité.

Etat civil

Dans plus des trois-quarts des ménages PND interrogés, tous les membres disposaient de documents d'identité (77%). Cette proportion tombait toutefois à 51% pour les ménages PDI enquêtés, 12% des ménages PDI ne disposant d'aucun document d'identité. Il semblerait que cette précarité administrative ait entraîné des problèmes pour un certain nombre de ménages, l'inscription des enfants à l'école et les contrôles de police constituant les principales difficultés rapportées par les ménages sans documents d'identité. Le temps nécessaire à l'obtention des papiers était l'enjeu principal pour ces ménages.

³ Burkina Faso. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2018). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Bittou. Rapport définitif. ARCADE / ACROPOLE., p.99

⁴ Burkina Faso. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2018). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Bittou. Rapport définitif. ARCADE / ACROPOLE., p.184

Santé

Au sein de la commune, l'offre de soins est essentiellement assurée par les établissements publics. A titre illustratif, la grande majorité des ménages consultés privilégiait le centre de santé et de promotion sociale (CSPS - PND : 82% ; PDI : 83%). La structure de santé visitée par les ménages n'était pas systématiquement la plus proche. Certains facteurs, dont le coût plus faible du CSPS, le type de service proposé par les structures, ou la perception de la qualité des soins jouent certainement aussi un rôle dans le choix des ménages. Les principales barrières d'accès aux soins identifiées par les ménages étaient essentiellement de nature financière et renvoyaient au coût des médicaments (PND : 27% ; PDI : 41%), au manque de moyens financiers (PND : 26% ; PDI 35%). Côté offre de soins, le manque d'équipements médicaux (4/4 structures) et le mauvais état de l'infrastructure (2/4 structures) comptaient parmi les principales difficultés rencontrées par le personnel soignant. Ces difficultés ont pu être exacerbées par la fermeture des structures de santé de la commune situées en dehors de la ville de Bittou, tel que rapporté par un-e IC consulté-e en octobre 2023.

Education

L'accès aux services d'éducation s'avérait plus difficile au secondaire qu'au primaire⁵. Que ce soit au primaire ou au secondaire, les enfants des ménages PDI semblaient rencontrer davantage de barrières pour accéder à l'éducation que les enfants des ménages PND, sans que des écarts entre filles et garçons ne ressortent clairement. Parmi les raisons de cette relative inaccessibilité mentionnée dans les enquêtes ménages, on retrouvait des enjeux liés au manque de moyens financiers pour payer les frais de scolarité. En outre, l'offre scolaire est soumise à de nombreux défis dont la qualité des infrastructures, l'insécurité qui a causé la fermeture de nombreuses structures et la concentration des structures à Bittou ville, ou encore la faiblesse de l'éducation continue et de l'alphabétisation fonctionnelle.

Protection et cohésion sociale

Au moment de la collecte de données, plus de six ménages PND sur dix (61%) indiquaient se sentir en sécurité sur leur lieu de vie, contre 74% des ménages PDI. La cohésion sociale semblait bonne, comme rapporté à la fois par les membres des GD et les ménages lors des enquêtes ménages (PND : 93% ; PDI : 93%), les entretiens IC apportant une nuance liée aux déplacements récents de populations qui ont contribué à la pression sur les services sociocommunitaires de base. Le rôle des leaders communautaires dans la promotion de la cohésion sociale et du vivre ensemble était loué dans plusieurs enquêtes qualitatives.

Accès à l'information

Près de trois quarts des ménages (PND ; 74%, PDI : 81%) considéraient la radio et les médias comme les principaux canaux d'information utilisés pour être informés des décisions prises dans la commune. Environ un ménage sur deux (PND ; 41%, PDI : 61%) estimait n'avoir aucune ou peu d'influence dans les processus de décision locales. En parallèle, 31% des ménages PND et 42% des ménages PDI rapportaient n'être que rarement ou jamais informés des décisions prises au niveau local.

⁵ Dans 25% (36%) des ménages PND avec enfants, aucun garçon (fille) du ménage ne fréquentait régulièrement une école primaire contre 57% (62%) pour les ménages PDI⁵. Selon les réponses de 57% (46%) des ménages PND enquêtés, aucun garçon (fille) du ménage ne fréquentait une école secondaire contre 81% (79%) pour les ménages PDI.

Contenu

Liste des sigles

AGR	Activité Génératrice de Revenus
CEB	Circonscription d'Education de Base
CHR	Centre Hospitalier Régional
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CMA	Centre Médical avec Antenne
CSPS	Centre de Santé et de Promotion Sociale
CONASUR	Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
DREA	Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement
IC	Informateur-riche Clé
GD	Groupe de Discussion
MSNA	Evaluation Multisectorielle des Besoins (<i>Multi-Sectoral Needs Assessment</i>)
ONEA	Office National de l'Eau et de l'Assainissement
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
PCD	Plan Communal de Développement
PDI	Personne Déplacée Interne
PND	Personne Non Déplacée
SDAU	Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme
XOF	Franc CFA d'Afrique de l'Ouest

Table des matières

Résultats clés.....	2
Contenu.....	5
Liste des sigles.....	5
Table des matières.....	6
Classification géographique.....	7
Cartes et figures.....	7
Introduction.....	8
Méthodologie.....	9
Portée géographique.....	9
Méthodes de collecte de données et échantillonnage.....	9
Défis et limites.....	10
Présentation de la commune.....	12
Localisation de la commune.....	12
Statut de la commune depuis février 2022.....	13
Principales caractéristiques de la population de la commune.....	14
Aperçu général.....	14
Taille et composition des ménages.....	15
Accès à une assistance humanitaire.....	16
Types d'abris occupés.....	16
Dynamiques de déplacement.....	17
Aperçu de la situation sectorielle de la commune.....	19
Economie et moyens de subsistance.....	19
Accès aux opportunités économiques.....	19
Agriculture et élevage.....	20
Accès à la terre.....	21
Sécurité alimentaire et marchés.....	21
Eau et assainissement.....	24
Environnement.....	25
Etat civil.....	27
Santé.....	27
Education.....	29
Sécurité et cohésion sociale.....	31
Accès à l'information.....	32
Conclusion.....	33
Bibliographie.....	35
Rapports et autres documentations.....	35
Bases de données.....	35
Sources de données cartographiques.....	35

Classification géographique

Région : Le pays est subdivisé en régions. Chaque région est dirigée par un gouverneur. La région est une collectivité territoriale et « a vocation à être un espace économique et un cadre d'aménagement, de planification et de coordination du développement. Le ressort territorial de la région est constitué par l'ensemble des territoires des communes qui la composent »⁶

Province : Les régions sont à leur tour divisées en provinces. Chaque province est dirigée par un Haut-Commissaire. A la différence des régions et communes, les provinces ne constituent plus des collectivités territoriales.

Commune : Les provinces sont enfin divisées en communes. Chaque commune est en principe dirigée par un maire, mais depuis le 1^{er} février 2022 la commune est administrée par une délégation spéciale, avec à sa tête un-e président-e⁷. La commune constitue « la collectivité territoriale de base. Le territoire de la commune est organisé en secteurs et/ou en villages »⁸

Cartes et figures

Carte 1 : Délimitation du bâti de Bittou.....	1
Carte 2 : Zone d'étude.....	9
Carte 3 : Présentation de la commune.....	12
Carte 4 : Densité de population.....	14
Carte 5 : Communes d'origine des PDI.....	17
Carte 6 : Trajectoires multiples de déplacement des PDI.....	18
Carte 7 : Marchés cartographiés dans la zone d'étude.....	23
Carte 8 : Fréquentation des structures de santé.....	29
Carte 9 : Ecoles cartographiées dans la zone d'étude.....	30
Figure 1 : Pourcentage de ménages dont au moins un membre faisait face à des limitations fonctionnelles, par type de limitation.....	16

⁶ Burkina Faso. Code général des collectivités territoriales. Loi n°055-2004/AN du 21 décembre 2004 – Article 15 et 16

⁷ Jusqu'à cette date, les communes étaient dirigées par un-e maire

⁸ Burkina Faso. Code général des collectivités territoriales. Loi n°055-2004/AN du 21 décembre 2004 – Article 17

Introduction

Depuis 2019 le Burkina Faso fait face à une crise humanitaire, caractérisée par un climat d'insécurité⁹. Trois ans après le début des déplacements de populations au Burkina Faso, plus de 2 millions de personnes étaient déplacées à l'intérieur du pays¹⁰. Au 31 mars 2023, d'après les enregistrements du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR), la région Centre-Est accueillait 66 192 PDI, soit une hausse de 24% par rapport à la situation en septembre 2022¹¹. La commune de Bittou, frontalière du Ghana et du Togo et située à une soixantaine de kilomètres du chef-lieu de région Tenkodogo, accueillait quant à elle 4 540 personnes au 31 mars 2023, issues essentiellement de la commune même.

Ces déplacements ont accru le phénomène d'exode rural, accélérant les mouvements de population à destination de certains centres urbains et péri-urbains des communes pouvant être considérés plus sûrs. La situation de déplacement prolongé, mise en évidence dans les données de l'évaluation multisectorielle des besoins (MSNA) 2023, où 46% des ménages déplacés dans la région du Centre-Est étaient déplacés depuis un an ou plus, pose aussi la question de l'intégration de ces communautés¹². Selon les données de la MSNA 2023, 49% des ménages déplacés dans la région Centre-Est prévoyaient de s'installer de manière définitive dans leur lieu d'installation actuel¹³.

En outre, les communes font face à de nouveaux défis, à la fois conjoncturels et structurels. Ces dernières années, l'évolution de la situation montre que les communes sont de plus en plus exposées à une série de chocs, pouvant aussi bien être de nature climatique, économique, sanitaire mais aussi liés aux conflits persistants dans la région. Dans le cas de Bittou, la délocalisation à partir de 2014 du poste de douane a entraîné une stagnation de l'économie de la commune¹⁴, longtemps portée par les emplois administratifs, hôteliers et commerciaux liés au poste de douane¹⁵.

Cette évaluation, menée avec le soutien technique et financier d'Enabel, a pour objectifs d'étudier les vulnérabilités auxquelles les populations déplacées et non déplacées de la commune de Bittou font face et de déterminer les trajectoires géographiques et sociales des déplacements. Les résultats de ce rapport permettront d'informer la conception participative d'un outil de suivi de la fragilité spécifique aux vulnérabilités de la commune de Bittou qui sera piloté directement par les autorités communales afin d'informer la planification et de faciliter la mobilisation des ressources.

Le présent rapport fournit une description détaillée de la méthodologie puis présente les principaux résultats de l'évaluation, organisés en sections : présentation de la commune ; principales caractéristiques de la population de la commune ; dynamiques de déplacements ; et aperçu de la situation sectorielle au niveau de la commune.

Compte tenu de la situation sécuritaire au moment de l'évaluation¹⁶, la collecte de données quantitatives a été limitée à Bittou-ville. Des données portant sur la commune dans son ensemble ont néanmoins pu être capturées dans la revue de données secondaires effectuée et au cours d'entretiens qualitatifs, qui ont toutefois dû être écourtés, également en raison de la situation sécuritaire¹⁷.

⁹ UNFPA. (2020). [Rapport de situation humanitaire – octobre 2020 à décembre 2020](#)

¹⁰ CONASUR. (mars 2023). Situation pour les personnes déplacées au 31 mars 2023

¹¹ CONASUR. (mars 2023). Situation pour les personnes déplacées au 31 mars 2023

¹² REACH. (2023). Base de données de l'évaluation multisectorielle des besoins 2023

¹³ REACH. (2023). Base de données de l'évaluation multisectorielle des besoins 2023

¹⁴ Enabel. (2021). Analyse contextuelle des fragilités et vulnérabilités des populations dans les régions du Centre-Est et de l'Est.

¹⁵ Burkina Faso. (2021). Plan communal de développement (PCD) 2022-2026 de Bittou, p.13

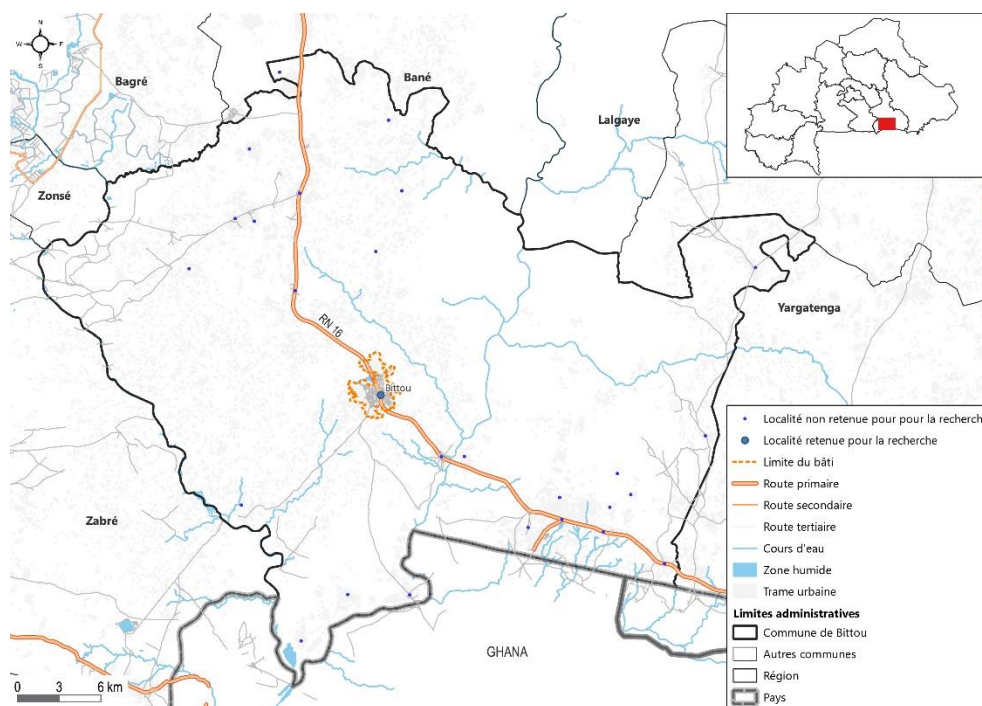
¹⁶ Africanews (2023). [Burkina Faso : au moins 24 tués dont 20 VDP dans 2 attaques](#)

¹⁷ Le Monde (2023). [Au Burkina Faso, une attaque de djihadistes présumés fait une vingtaine de morts](#)

Méthodologie

Portée géographique

Cette évaluation a été mise en œuvre au cours du premier semestre de l'année 2023 dans les cinq secteurs de la ville de Bittou. Ces zones ont été identifiées au cours d'un exercice de cartographie participative réalisé en face à face avec les autorités communales et les services de l'Action Sociale de la commune¹⁸.



Carte 2 : Zone d'étude

Méthodes de collecte de données et échantillonnage

L'évaluation comprenait une méthodologie mixte mêlant des outils quantitatifs, qualitatifs ainsi que cartographiques.

En outre, une recherche de données secondaires a été conduite tout au long de la collecte. Le volet quantitatif de l'évaluation a consisté en une collecte de données menée entre les 18 et 22 mai 2023 auprès de 143 ménages (69 ménages de personnes déplacées internes (PDI) et 74 ménages de personnes non déplacées (PND)) afin d'obtenir des données représentatives au niveau de la commune pour les ménages non-déplacés et indicatives pour les ménages déplacés au sein de la zone d'étude retenue pour cette recherche. Un niveau de confiance de 90% et une marge d'erreur de 10% ont été appliqués pour le calcul de l'échantillon de ménages PND. En l'absence de données officielles sur les limites des secteurs, les enquêtes ménages non-déplacés ont été réparties aléatoirement au niveau du centre urbain. Pour les ménages PDI, la répartition du nombre d'enquêtes à réaliser par secteur a été déterminée à partir des connaissances locales d'informateurs-rices-clés. Les ménages déplacés ont pu être identifiés à partir d'un échantillonnage non probabiliste (sélectionné / boule de neige).

¹⁸ Service communal relevant du Ministère de la Solidarité, de l'Action humanitaire, de la Réconciliation nationale, du Genre et de la Famille.

Une cartographie des infrastructures situées dans la zone d'étude, comprenant une évaluation de la fonctionnalité de ces infrastructures a été réalisée pour les secteurs de l'éducation, du marché et de la santé¹⁹. Au total, 25 infrastructures ont été cartographiées dont 3 marchés, 18 écoles et 4 établissements de santé²⁰. Pour chacune des infrastructures des secteurs de la santé et de l'éducation, un entretien a été réalisé avec un-e informateur-riche clé (IC) ayant une connaissance approfondie de l'infrastructure évaluée. Ces données sont avant tout indicatives et présentent les perceptions des IC sur la fonctionnalité de l'infrastructure. Pour les marchés, trois entretiens ont été réalisés auprès d'IC²¹. Les données pour les marchés ont ensuite été agrégées au niveau de l'infrastructure. La collecte de données quantitative s'est déroulée du 18 au 22 mai 2023 dans la commune de Bittou.

L'ensemble des résultats quantitatifs présentés dans la suite du document sont rapportés par les ménages ou les IC des infrastructures consulté-es.

Le volet qualitatif, réalisé entre le 10 et le 26 mai, visait à obtenir une meilleure compréhension des dynamiques de déplacement et des vulnérabilités sous-jacentes des populations de Bittou. Il a consisté en 13 entretiens qualitatifs semi-structurés avec les parties prenantes locales²², quatre GD séparés par genre et statut de déplacement, et un atelier de discussion avec des organisations féminines de la commune autour des vulnérabilités spécifiques au genre.

Pour plus d'informations sur la méthodologie de l'évaluation, veuillez consulter les termes de références de la recherche.

Chiffres clés de l'évaluation territoriale

Volet quantitatif

- 69 Enquêtes ménages au niveau de la zone d'étude pour les ménages déplacés
- 74 Enquêtes ménages représentatives au niveau de la zone d'étude pour les ménages PND
- 31 Entretiens réalisés avec des IC impliqués dans la gestion des infrastructures sociocommunautaires

Volet qualitatif

- 13 Entretiens semi-structurés avec des membres issus des autorités locales (6), de la société civile (1), des organisations non gouvernementales (ONG) et organisations internationales (6)
- 4 GD avec des membres de la communauté non-déplacée et déplacée
- 1 Atelier de discussion autour des vulnérabilités liées au genre

Défis et limites

Les données primaires présentées dans le cadre de ce rapport d'évaluation territoriale portent sur la situation à l'échelle de la zone d'étude de la ville de Bittou. Les résultats des entretiens structurés

¹⁹ Afin de comprendre les dynamiques d'accès des populations aux services sociocommunautaire de base, la cartographie des infrastructures doit être, dans la mesure du possible, aussi exhaustive que possible. Compte tenu de l'étendue de la zone d'étude et du nombre de points d'eau au sein de cette même zone, la cartographie de l'ensemble des infrastructures en eau n'a pas été envisagée pour cette évaluation.

²⁰ Les infrastructures en lien avec le secteur de l'éducation regroupaient les écoles primaires (6-11 ans), écoles post-primaires (12-14 ans) et secondaires (15-18 ans) de la zone d'étude. Les structures d'éducation non formelles ou de la petite enfance n'ont pas été cartographiées au cours de cette évaluation.

²¹ A la différence des établissements scolaires et de santé, la structure de l'offre d'un marché est plurielle. Généralement, un marché regroupe de nombreux commerçants. Les perceptions sur le fonctionnement et la situation quotidienne au niveau du marché sont donc davantage susceptibles de varier au niveau de la structure.

²² Les entretiens semi-structurés comprenaient des entretiens avec des membres issus des autorités locales, de la société civile, des services déconcentrés, des acteurs humanitaires et de développement et des leaders communautaires

ménages et infrastructures ne donnent qu'une indication sur cet espace géographique, au moment de la collecte de données, et ne peuvent donc être extrapolés à l'ensemble de la commune.

Les résultats des enquêtes ménages sont interprétables par groupe de population seulement. Les enquêtes réalisées auprès des ménages PDI ont été réparties dans la commune à partir des connaissances des parties prenantes locales²³. En l'absence de données précises sur la répartition spatiale des ménages déplacés au sein de la commune, il n'est pas possible de garantir la représentativité des données collectées pour ce groupe de population.

L'ensemble des informations (données secondaires et données primaires) contenues dans ce rapport reflète l'état d'une situation sur un sujet à un moment précis. Par conséquent, l'analyse ne rend pas compte des évolutions qui peuvent avoir eu lieu depuis. Par ailleurs, toutes les données collectées ne sont pas des données objectives ; à plusieurs reprises, il a été demandé aux répondant-es de faire part de leur perception sur un sujet donné. Enfin, compte tenu de la sensibilité de certains sujets couverts dans l'évaluation, certaines informations ont pu avoir été sous-rapportées par les répondant-es (cohésion sociale, genre, protection, etc.).

Dans la mesure du possible, l'équipe de recherche a essayé d'évaluer l'ensemble des infrastructures communautaires de base (liées à la santé, à l'éducation et aux marchés). Les services déconcentrés concernés ainsi que des parties prenantes locales ont, au préalable, aidé à l'identification de ces infrastructures. Cependant, il est possible que certaines infrastructures situées au sein de la zone d'étude n'aient pas été mentionnées par les personnes ayant pris part au processus d'identification. Par conséquent, le recensement des infrastructures dans ce rapport est tributaire des informations qui ont été effectivement partagées par les IC. Par ailleurs, les infrastructures situées en dehors de la zone d'étude mais fréquentées par la population d'intérêt n'ont pas été représentées dans cette évaluation.

Enfin, la traduction des questionnaires depuis le français vers le bissa, le mooré, deux des langues nationales les plus parlées dans la région, ou d'autres langues parlées a pu entraîner des imprécisions dans les questions posées et la retranscription des réponses apportées.

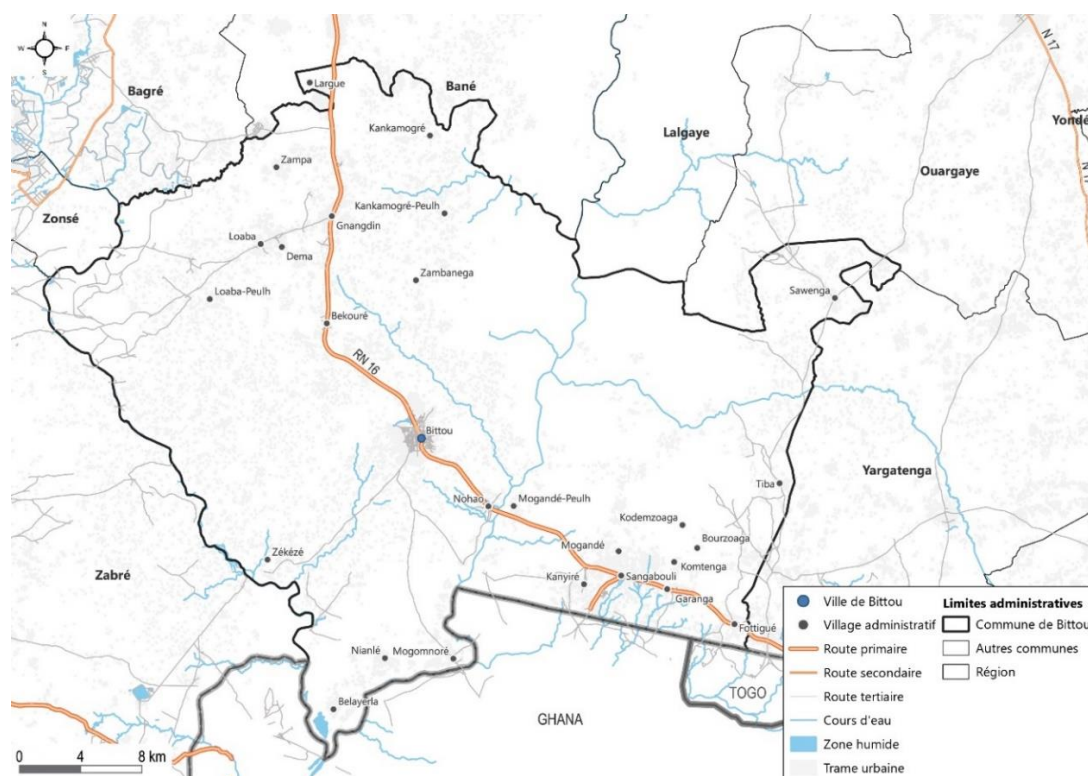
²³ La proportion de la population déplacée au sein de la zone d'étude a été estimée à travers des entretiens auprès d'IC. Le nombre d'enquêtes ménages déplacés à conduire par secteur a ensuite été définie sur cette base.

Présentation de la commune

Bittou (ou Bitou) est une commune à majorité bissa et à minorités mossi et peulh de la province du Boulgou, située dans la région Centre-Est du Burkina Faso. La commune de Bittou est divisée en cinq secteurs pour la partie urbaine, et comprend les 26 villages rattachés suivants : Bekouré, Belaye, Bourzoaga, Dema, Fottigué, Garanga, Gngangdin, Kankamogré, Kankamogré-Peulh, Kanyiré, Kodemzoaga, Komtenga, Largué, Loaba, Loaba-Peulh, Mogandé, Mogandé-Peulh, Mogomnoré, Nianlé, Nohao, Sangabouli, Sawenga, Tiba, Zambanega, Zampa et Zékézé. Elle s'étend sur 1 384 km², soit 20% de la superficie de la province²⁴.

La commune de Bittou est devenue une commune urbaine²⁵ en même temps qu'un grand nombre de communes avec la réforme du code général des collectivités territoriales en 2004²⁶. Elle a la particularité d'être une des rares communes urbaines du Burkina Faso avec un statut de commune urbaine sans être pour autant chef-lieu de province, lequel est situé plus au nord, à Tenkodogo, également chef-lieu de la région Centre-Est. Cette position témoigne du dynamisme économique et administratif de la commune²⁷.

Localisation de la commune



Carte 3 : Présentation de la commune

²⁴ Burkina Faso. (2021). Plan communal de développement (PCD) 2022-2026 de Bittou, p.8

²⁵ La commune urbaine est une entité territoriale comprenant au moins une agglomération permanente de vingt-cinq mille habitants et dont les activités économiques permettent de générer des ressources budgétaires propres annuelles d'au moins 25.000.000 XOF - Burkina Faso. Code général des collectivités territoriales. Section 2 de la Commune. Art.19. (Loi n°2009-65)

²⁶ Burkina Faso. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2018). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Bittou. Rapport définitif. ARCADE / ACROPOLE., p.16

²⁷ Burkina Faso. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2018). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Bittou. Rapport définitif. ARCADE / ACROPOLE, p.182

La commune de Bittou est frontalière du Ghana et du Togo, le centre urbain de Bittou étant à une cinquantaine de kilomètres de Bawku, première grande ville au Ghana, et 80 km de Dapaon, première grande ville au Togo²⁸. La ville est au carrefour de la RN16 (Tenkodogo- Cinkansé (Togo)) et de la RN25 vers Zabré. Sa diversité ethnique et son dynamisme économique s'expliquent en partie par cette situation frontalière, un poste douanier pour les marchandises en provenance du Togo et du Ghana ayant pendant longtemps contribué à l'économie locale²⁹. Ce poste a néanmoins été délocalisé plus au sud de la RN16, à Cinkansé, à partir de 2014³⁰. Dans l'analyse contextuelle d'Enabel en 2021, un-e IC mentionnait une stagnation de l'économie de la ville depuis cette délocalisation, avec notamment une baisse de l'offre d'emploi pour les jeunes³¹.

Statut de la commune depuis février 2022

Le 1^{er} février 2022, un nouveau décret portant sur la dissolution des conseils des collectivités territoriales a été promulgué. Les collectivités territoriales ont été placées sous la délégation spéciale d'une commission administrative chargée d'assurer l'administration de la collectivité³². Le président de la délégation spéciale communale de Bittou est le préfet du département³³. Les membres de la délégation spéciale de la commune sont « *nommés par arrêtés du haut-commissaire de province sur proposition du préfet de département* »³⁴.

Selon un-e IC de la commune, le budget de de Bittou pour l'année 2023 était d'environ 459 millions de francs CFA.

L'arrêté de 2015 portant sur l'organisation des services de la mairie de Bittou prévoit le fonctionnement et l'organisation de services essentiels dont le cabinet du maire et le secrétariat général³⁵ :

- Le cabinet du maire comprend : 1) le secrétaire particulier, 2) le bureau du protocole, 3) le service de la communication et des relations publiques ainsi que 4) la direction de la police municipale.
- Le secrétariat général comprend les services essentiels suivants : 1) les services du secrétariat général, 2) la direction des affaires budgétaires et financières, 3) la direction de l'état civil et du recensement, 4) la direction des matières transférées, 5) la direction des affaires domaniales et foncières, 6) la direction des services techniques municipaux.

Ces directions se déclinent à leur tour en services, ayant des rôles, des compétences et des attributions spécifiques. Les services étaient fonctionnels au moment de la collecte des données en mai 2023.

²⁸ Burkina Faso. (2021). Plan communal de développement (PCD) 2022-2026 de Bittou, p.19

²⁹ Burkina Faso. (2021). Plan communal de développement (PCD) 2022-2026 de Bittou, p.13

³⁰ Burkina Faso. (2021). Plan communal de développement (PCD) 2022-2026 de Bittou, p.174

³¹ Enabel. (2021). Analyse contextuelle des fragilités et vulnérabilités des populations dans les régions du Centre-Est et de l'Est

³² Burkina Faso. Décret N°2022/004/PRES/MPSR portant dissolution des conseils des collectivités territoriales

³³ Burkina Faso. Décret N°2022/004/PRES/MPSR portant dissolution des conseils des collectivités territoriales

³⁴ Burkina Faso. Décret N°2022/004/PRES/MPSR portant dissolution des conseils des collectivités territoriales

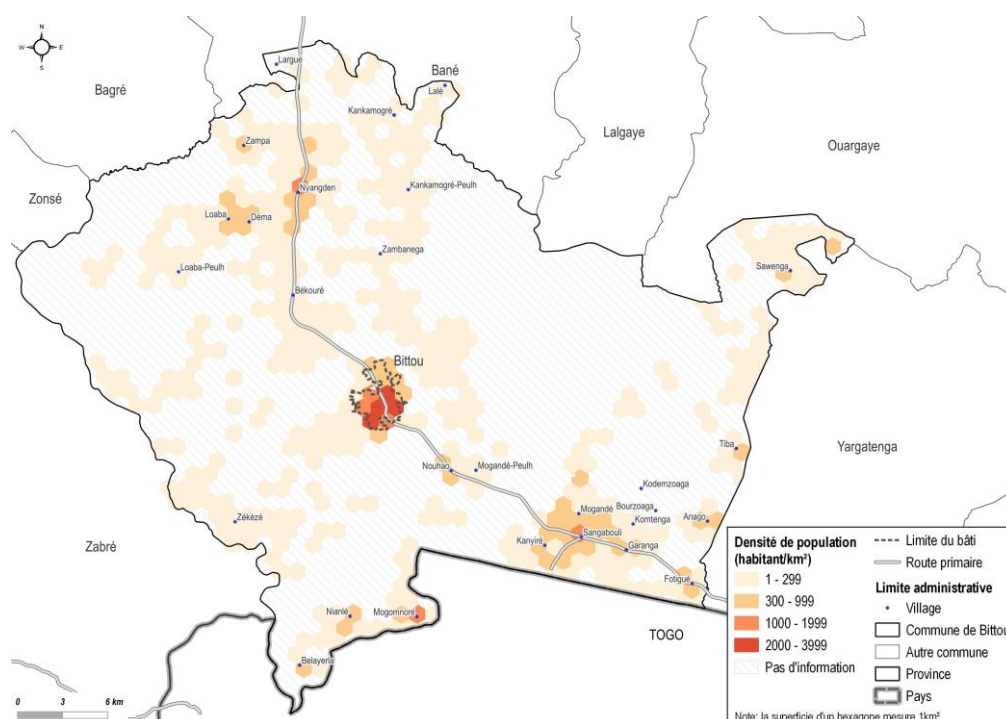
³⁵ Burkina Faso. Arrêté N°2015 – 022/MATDS/TCES/PBLG/CBTT/SG portant organisation et attributions des services de la mairie de Bittou

Principales caractéristiques de la population de la commune

Aperçu général

Selon les dernières données de recensement datant de 2019, 102 394 personnes résidaient dans la commune de Bittou, dont 30,4% répartis dans les cinq secteurs urbains de la ville³⁶. En 2006, la population de Bittou comptabilisait 72 053 habitant-es, soit une hausse de plus de 42% en treize ans³⁷. Depuis le début de la crise humanitaire en 2019, la commune urbaine de Bittou voit une lente augmentation du nombre de PDI. Les données du CONASUR rapportaient 4 540 PDI à Bittou, dont 57% de mineurs au 31 mars 2023³⁸.

La carte ci-dessous présente les résultats d'une analyse de la répartition de la densité de population au sein de la commune de Bittou. Ces résultats sont tirés de données issues du programme de recherche 'World Pop' de l'Université de Southampton et illustrent la concentration de la population résidant au sein du centre urbain de la commune^{39,40}. A noter que ces résultats, basés sur des estimations de population de 2020, pourraient être quelque peu différents aujourd'hui.



Carte 4 : Densité de population

³⁶ Institut National de la statistique et de la démographie. (2019). Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (5ème RGPH).

³⁷ Institut National de la statistique et de la démographie. (2006). Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat.

³⁸ CONASUR. (mars 2023). Situation pour les personnes déplacées au 31 mars 2023

³⁹ Bondarenko M., Kerr D., Sorichetta A., and Tatem, A.J. 2020. Census/projection-disaggregated gridded population datasets, adjusted to match the corresponding UNPD 2020 estimates, for 51 countries across sub-Saharan Africa using building footprints. WorldPop, University of Southampton, UK.

⁴⁰ Chaque polygone s'étend sur une surface de 1km². Une estimation de la densité de la population a été calculée, à partir de l'analyse d'images satellitaires, pour chaque figure géométrique présentée

Taille et composition des ménages

Cette sous-section présente le profil des ménages déplacés et non-déplacés de Bittou consultés au cours de l'évaluation.

En moyenne, les ménages non déplacés consultés comptaient 8,2 membres par ménage dont 4,9 âgés de moins de 18 ans (59% du ménage), contre 10,4 membres, dont 6,5 mineurs (62% du ménage) pour les ménages PDI. Cet écart s'explique notamment par la plus grande proportion de ménages polygames au sein de la population déplacée interne (PND : 7,2 ; PDI : 8,4 en excluant du calcul les ménages polygames). La taille des ménages non-déplacés était toutefois supérieure aux moyennes provinciale et nationale (6,5 personnes par ménage en moyenne dans le Boulgou et 6,4 au niveau national) en 2023⁴¹, même en excluant du calcul les ménages polygames. La taille des ménages, associée à la part importante de mineur-es au sein du ménage sont susceptibles de constituer des facteurs de vulnérabilité compte tenu des dépenses nécessaires à leur prise en charge.

L'âge moyen de la personne de référence du ménage rapporté par les ménages consultés était de 46 ans pour les ménages non-déplacés et de 47 ans pour les PDI. Au sein des ménages consultés, la majorité des personnes désignées comme « personne de référence du ménage » (ou cheffe de ménage) était de sexe masculin (PND : 82% ; PDI : 77%). En comparaison, d'après les données de la MSNA 2023, dans 7,7% des ménages au Centre-Est, une femme était désignée comme personne de référence au sein du ménage (PND : 7,4% ; PDI : 15%)⁴². Deux modèles matrimoniaux caractérisés par leur composition et leur organisation sociale se distinguent dans les données rapportées : la monogamie et la polygamie. En effet, dans plus de la moitié des ménages consultés, sans distinction entre groupes de populations, la personne de référence était mariée et monogame (PND : 59% ; PDI : 57%) ; alors que les ménages dont la personne de référence était mariée et polygame constituait environ un tiers des ménages (PND : 27% ; PDI : 32%).

Selon les résultats de l'évaluation, le statut matrimonial semblait se distinguer aussi selon le genre de la personne de référence du ménage. En majorité, les personnes de référence de sexe masculin au niveau du ménage étaient mariées, alors que près de la moitié (7/16 PND, 6/13 PDI) des personnes de référence de sexe féminin au niveau du ménage étaient veuves.

Si les personnes de référence au niveau du ménage de sexe féminin sont généralement associées avec les catégories de personnes économiquement ou socialement vulnérables⁴³, d'autres caractéristiques socio-économiques entrent dans les déterminants de la vulnérabilité, comme l'âge de la personne (mineur/adulte), le statut de grossesse, et la situation en matière de handicap.

Par ailleurs, les limitations fonctionnelles peuvent servir de repère pour identifier des vulnérabilités liées à une situation de handicap. Compte tenu du temps passé à vivre avec un handicap, « l'état de santé fonctionnel réel » des membres du ménage peut être difficile à déterminer⁴⁴.

Très peu de membres des ménages rapportaient des limitations fonctionnelles sévères (« Beaucoup de difficultés » ou « Ne peut pas du tout faire ça », PND : 4,1% ; PDI : 7,2%).

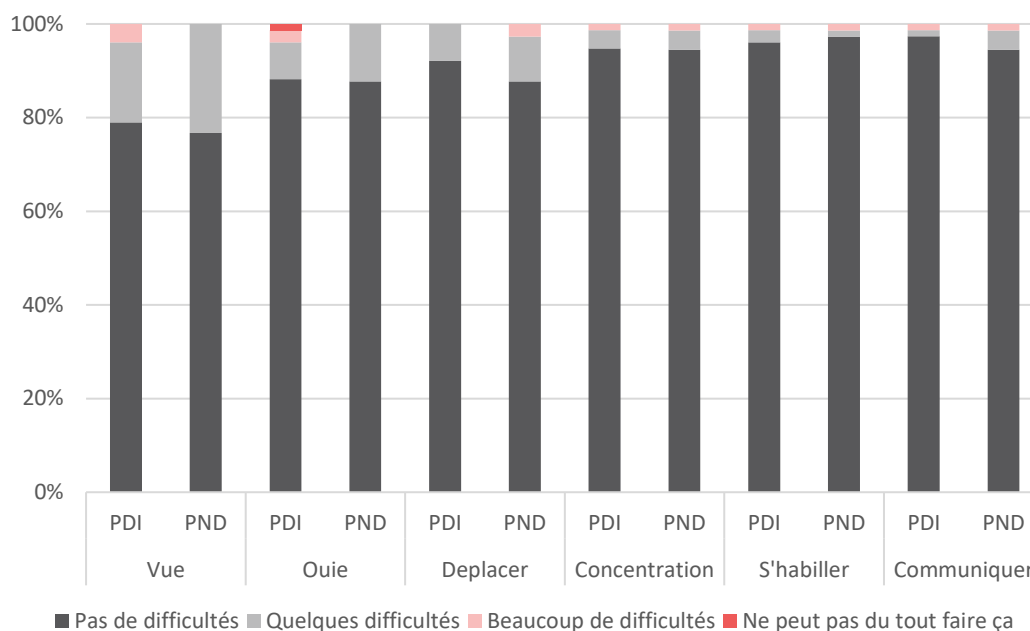
⁴¹ REACH. (2023). Base de données de l'évaluation multisectorielle des besoins 2023

⁴² REACH. (2023). Base de données de l'évaluation multisectorielle des besoins 2023

⁴³ UNICEF. (2017). Genre et pauvreté au Burkina Faso

⁴⁴ INSEE. (2009). L'approche du handicap par les limitations fonctionnelles et la restriction globale d'activité chez les adultes de 20 à 59 ans – Gérard Bouvier

Figure 1 : Pourcentage de ménages dont au moins un membre faisait face à des limitations fonctionnelles, par type de limitation



Accès à une assistance humanitaire

Peu de ménages PND (3/74) et PDI (9/69) enquêtés ont rapporté avoir reçu de l'aide au cours des six derniers mois précédant la collecte de données. Cette aide, fournie par des ONG locales, internationales, le gouvernement ou la communauté était principalement alimentaire (1 ménage PND, 6 ménages PDI). Certains ménages indiquaient également avoir bénéficié d'un appui en abris et en eau, hygiène et assainissement (EHA). Toutefois, étant donnée l'évolution de la situation sécuritaire, les besoins des ménages et la proportion de ceux ayant reçu une assistance alimentaire notamment sont susceptibles d'avoir évolué.

Types d'abris occupés

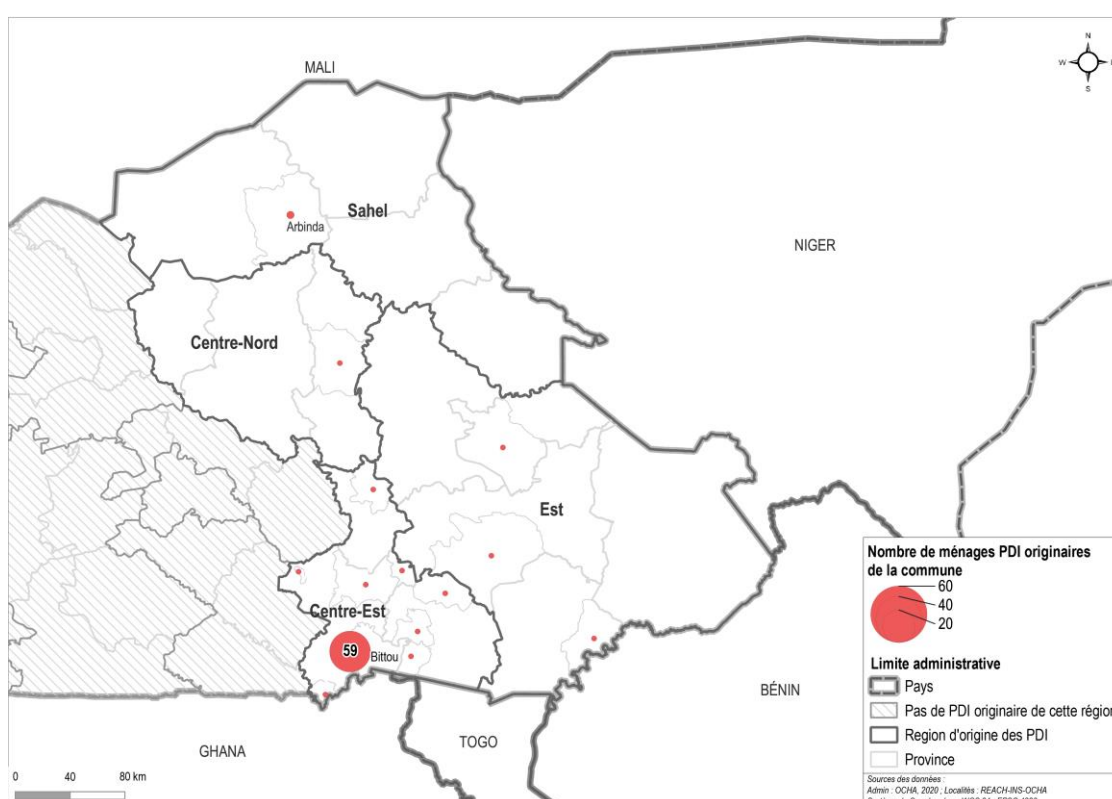
Quant à la nature d'occupation de l'abri, la grande majorité des ménages PND était propriétaires (88%) ou locataires (9%). En outre, 15% des ménages PND rapportaient héberger des PDI au moment de la collecte de données. La répartition des ménages PDI par nature d'occupation de l'abri était différente de celle des PND. En majeure partie propriétaires de leur logement (45%), les ménages PDI ont également indiqué être locataires (36%), être hébergés (17%) ou avoir bénéficié d'un don humanitaire (10%). Le travail d'analyse de l'évolution du bâti réalisé par REACH dans le centre urbain de Bittou met en avant une extension de l'urbanisation entre 2019 et 2023 en périphérie de la ville⁴⁵.

Au sein des ménages PND et PDI ayant un statut de propriétaire, 42% des ménages PND et, de manière plus importante, 71% des ménages PDI ne possédaient aucun document pour le prouver. Il ressort ainsi qu'au cours des six mois précédant l'enquête, 5 ménages PND et 4 ménages PDI ont déclaré avoir été menacés d'expulsion de leur logement. En parallèle, la majorité des ménages PND (65%) comme PDI (57%) estimait avoir des conditions de logement satisfaisantes, avec des proportions supérieures pour les personnes propriétaires de leur logement.

⁴⁵ REACH. (2023). Bittou - Carte d'évolution du bâti du centre urbain entre 2017 et 2023

Dynamiques de déplacement

Au cours de l'évaluation, les ménages PDI ont davantage été consultés dans les secteurs 1 et 5 de Bittou, situés respectivement au sud et au nord de la ville. Un-e IC rapportait l'existence de deux sites d'accueil temporaires à Bittou, dans les secteurs 2 et 5, ainsi que quatre sites dans trois villages de la commune (Bourzoaga, Dèma et Komtenga). Plus des deux-tiers des ménages PDI (68%) étaient arrivés au cours de l'année précédant l'enquête, et 50% depuis le début de l'année 2023. Les déplacements étaient très majoritairement intra-communaux, entre milieu rural et centre-ville, 80% des personnes déplacées étant originaires de la commune de Bittou. Ainsi, 91% des personnes étaient originaires du Centre-Est. La quasi-totalité des ménages PDI (99%) étaient issus du milieu rural. Par ailleurs, si les enquêtes ménages portaient sur des ménages déplacés dans le centre urbain de Bittou, un-e IC rapportait également des déplacements de la commune de Bittou (principalement issus des villages administratifs) à destination de Tenkodogo.



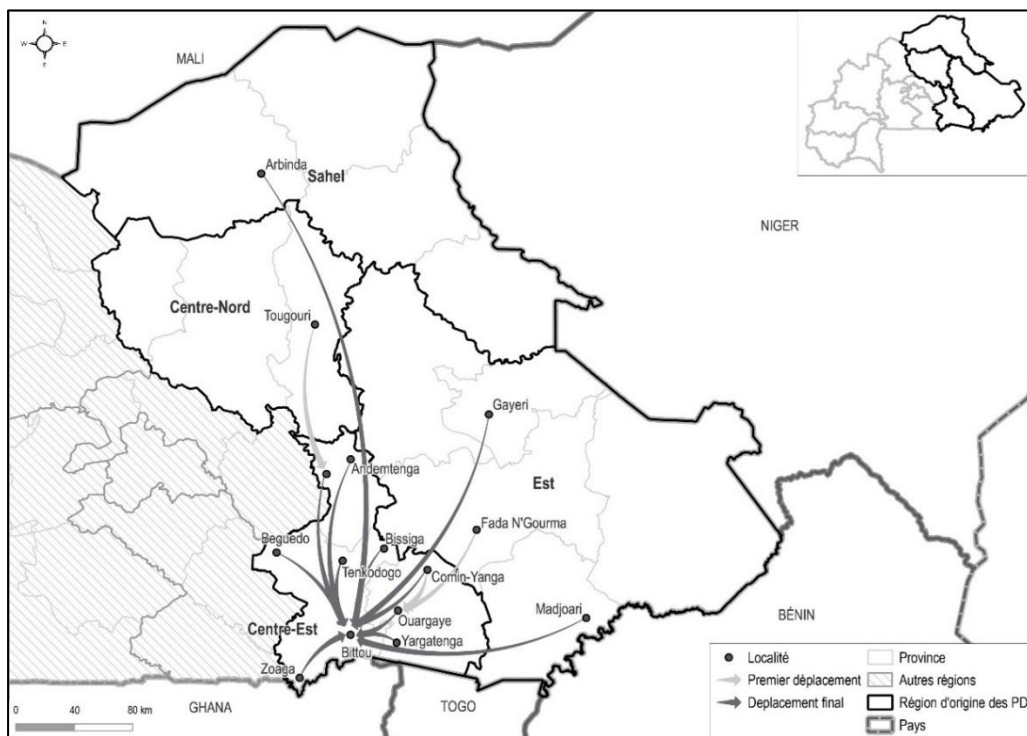
Carte 5 : Communes d'origine des PDI

Une majorité des ménages rapportait l'insécurité comme facteur de déplacement (68%), alors que le niveau perçu de sécurité dans la commune était mentionné comme principal motif d'installation à Bittou (86%). Les déplacements préventifs (35%) et l'insécurité alimentaire (19%) comptaient également parmi les motifs de départ.

Il convient de signaler ici que lors de l'enquête ménages menée dans la commune de Koupéla en avril 2023 dans le cadre de ce projet, près de 20% des ménages déplacés indiquaient être originaires de Bittou (15/76), dont 4 ménages venant de secteurs urbains⁴⁶. Cette donnée est cohérente avec la dégradation de la situation sécuritaire observée dans la commune de Bittou au cours du premier

⁴⁶ REACH (2023). Rapport d'évaluation territoriale de la commune de Koupéla.

semestre 2023. De fait, l'accès à la commune des équipes d'évaluation, et de la population en général, s'était dégradé au cours du second trimestre 2023. En octobre 2023, un-e IC rapportait que quatre villages administratifs, situés pour la plupart au nord de la commune, sur les 36 que compte la commune s'étaient vidés de leur population, et qu'une partie des populations des autres villages étaient également parties de façon préventive.



Carte 6 : Trajectoires multiples de déplacement des PDI

Près de 35% des ménages PDI rapportaient envisager de rester à Bittou alors que ce pourcentage montait à 43% pour les ménages PDI de la province du Boulgou consultés en 2023 dans le cadre de la collecte annuelle de l'évaluation multisectorielle des besoins⁴⁷. Cet écart s'explique notamment par le fait que la plupart des ménages déplacés étaient originaires de la commune de Bittou, et donc relativement proches de leur localité d'origine. Il est par ailleurs possible que d'autres facteurs, dont le temps passé à Bittou, rentrent dans la prise de décision du ménage, même si la taille de l'échantillon de l'enquête ménages ne permet pas de confirmer avec confiance cette relation, 6 des 9 ménages arrivés avant 2022 indiquant souhaiter s'installer de manière permanente. Ce souhait était notamment lié aux opportunités économiques qu'offre la ville pour 79% des ménages PDI souhaitant s'installer.

A l'inverse, un retour dans la localité d'origine était considéré par 62% des ménages PDI. Ce retour restait peut-être conditionné par la situation contextuelle dans leur zone d'origine en lien avec les violences comme principale raison pour quitter la localité de départ. Les ménages souhaitant retourner dans leur localité d'origine avaient, en premier lieu, exprimé leur intention de retour en raison de leur attachement pour leur milieu d'origine (51%), mais mettaient également en exergue les conditions de vie à Bittou les contraignant à anticiper leur départ (30%), ou encore leur faible intégration économique dans la ville (28%)⁴⁸.

⁴⁷ REACH. (2023). Base de données de l'évaluation multisectorielle des besoins 2023

⁴⁸ Les répondants avaient le choix de sélectionner plusieurs modalités de réponse à cette question.

Aperçu de la situation sectorielle de la commune

La suite du rapport présente un état des lieux de la situation pour chaque secteur⁴⁹ de la commune de Bittou et ainsi que les principales vulnérabilités sous-jacentes.

Economie et moyens de subsistance

Accès aux opportunités économiques

La commune de Bittou jouissant d'une position de transit pour les marchandises venues et allant vers le Ghana et le Togo, le dynamisme économique a longtemps été associé à ces activités de transit⁵⁰. Néanmoins, après la délocalisation du poste de douane à Cinkansé, plus au sud sur la RN n°16, l'activité économique a ralenti, comme le rapporte un-e IC dans une enquête menée par Enabel en 2021⁵¹. Toutefois, une partie du transit de marchandises reste à Bittou, faute de place suffisante à Cinkansé pour accommoder le volume de marchandises⁵².

L'activité économique de la ville reste ainsi portée par le secteur tertiaire, mais aussi le secteur primaire, pourvoyeur principal d'emploi pour les habitant-es de la commune⁵³.

Ces tendances se retrouvent dans les principales activités génératrices de revenus (AGR) pratiquées par les populations. Le commerce (membres féminins des ménages (F) : 60% ; masculins (M) : 55%), l'agriculture pour la vente (F : 11% ; M : 17%) et les métiers du bâtiment et de l'artisanat (F : 6%, M : 13%) étaient mentionnées comme les principales activités économiques des membres masculins et féminins des ménages par les 65% des ménages PND⁵⁴ rapportant pratiquer une AGR.

En comparaison, les ménages PDI dont au moins un membre pratiquait une AGR, soit 47% des ménages PDI, mentionnaient le commerce (F : 50% ; M : 23%), le travail journalier (F : 13%, M : 37%) et les métiers du bâtiment et de l'artisanat (F : 13% ; M : 30%) comme les principaux secteurs d'activités des ménages.

Outre l'apparente division sexuelle du travail plus importante pour les ménages PDI, ces derniers semblaient devoir s'adapter à un marché du travail qui requiert des savoir-faire et des compétences différents. En effet, 74% des ménages PDI indiquaient qu'un ou plusieurs membres de leur ménage exerçaient, à ce jour, une AGR différente de celle pratiquée dans la localité d'origine. Etant presque exclusivement issus d'une zone rurale (99%), les ménages PDI avaient pour principales activités économiques l'agriculture (71%) et l'élevage (51%) avant de trouver un emploi dans un autre domaine. La différence dans le taux d'activité des PND et des PDI pourrait donc s'expliquer par une différence de compétences adaptées au marché du travail à Bittou, mais également à la relative récence de l'installation de certains ménages.

⁴⁹ Les secteurs de l'eau et assainissement, la santé, l'éducation, l'état civil, l'économie, l'environnement, la protection et la cohésion sociale et l'accès à l'information

⁵⁰ Burkina Faso. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2018). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Bittou. Rapport définitif. ARCADE / ACROPOLE, p.19

⁵¹ Enabel. (2021). Analyse contextuelle des fragilités et vulnérabilités des populations dans les régions du Centre-Est et de l'Est

⁵² Burkina Faso. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2018). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Bittou. Rapport définitif. ARCADE / ACROPOLE, p.19

⁵³ Burkina Faso. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2018). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Bittou. Rapport définitif. ARCADE / ACROPOLE.

⁵⁴ % calculés sur la base du nombre de ménages ayant accès à une AGR

Par ailleurs, 35% des ménages PND et 43% des ménages PDI interrogés rapportaient que certains mineurs contribuent aux revenus du ménage.

Un ménage PDI sur 10 rapportait qu'au moins un de ses membres retournait dans la localité d'origine au moins une fois par mois pour pratiquer une AGR, très majoritairement des ménages venant de villages de la commune de Bittou.

Enfin, les principales difficultés rapportées par les ménages pour accéder à une opportunité d'emploi étaient similaires entre les groupes de population. Ainsi, le manque d'opportunité d'emploi, qui est vraisemblablement un problème structurel, était rapporté par 74% des ménages PND, et par 78% des ménages PDI. Le manque de qualification était quant à lui mentionné par 35% des ménages PND, contre 30% pour les PDI. Le manque de stabilité des ménages était par ailleurs rapporté comme facteur explicatif par 22% des ménages PDI (contre 4% des ménages PND).

Agriculture et élevage

Si le commerce reste le premier secteur pourvoyeur d'emploi dans le centre urbain, l'agriculture et l'élevage jouent un rôle prépondérant dans les sources de subsistance des populations de Bittou, comme le rappelle le SDAU⁵⁵. L'agriculture pratiquée est majoritairement extensive⁵⁶, et faiblement mécanisée⁵⁷. L'occupation des terres de la commune rurale de Bittou met en évidence une agriculture de type pluviale et non irriguée⁵⁸. En 2016, les cultures céréalières, en particulier le sorgho et le riz, constituaient les principales productions agricoles⁵⁹. Les cultures de rente, concentrées principalement autour du coton, du soja et de l'arachide, et les cultures maraîchères (tomates, choux, oignons) sont également présentes sur la commune. Un-e IC interrogé-e dressait un parallèle entre les déplacements de populations rurales de la commune de Bittou vers le centre urbain (pour rappel, 80% des ménages PDI sont originaires de villages de la commune) et la baisse des rendements agricoles, ces ménages n'étant plus en mesure d'assurer la production.

En parallèle, trois types d'élevage sont pratiqués sur la commune de Bittou : extensif, transhumant et embouche⁶⁰. Ces trois modes étaient rapportés dans le SDAU, qui indiquait par ailleurs l'existence d'un appui technique pour les personnes pratiquant l'élevage, avec néanmoins des moyens limités⁶¹. Le cheptel était en constante augmentation avant la crise sécuritaire, et la commune de Bittou une zone de migration pour les troupeaux du nord du pays. On notait déjà à ce moment une « concurrence croissante entre espaces agricoles, espaces de conservation et espaces pastoraux »⁶²,

⁵⁵ Burkina Faso. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2018). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Bittou. Rapport définitif. ARCADE / ACROPOLE, p.121

⁵⁶ Définition Agriculture extensive : L'agriculture extensive est une agriculture qui consomme moins de facteurs de production par unité de surface. Elle tend à exploiter un milieu sans le détériorer et de ce fait s'apparente à une agriculture « soutenable » ou « durable », c'est-à-dire qu'elle permet le maintien des caractéristiques du milieu, voire les améliore du point de vue environnemental. Source : [Ministère français de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire](#)

⁵⁷ Burkina Faso. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2018). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Bittou. Rapport définitif. ARCADE / ACROPOLE, p.122

⁵⁸ Service national du système d'information forestier (2020). Situation de l'occupation des terres (BDOT)

⁵⁹ Burkina Faso. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2018). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Bittou. Rapport définitif. ARCADE / ACROPOLE, p.123

⁶⁰ L'embouche est une technique consistant à engraisser les animaux pour la vente de leur viande. CIRDES. [fiche_13.qxp \(cirdes.org\)](#)

⁶¹ Burkina Faso. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2018). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Bittou. Rapport définitif. ARCADE / ACROPOLE, p.129

⁶² Burkina Faso. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2018). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Bittou. Rapport définitif. ARCADE / ACROPOLE, p.132

confirmé dans la matrice FFOM⁶³ du PCD de la commune⁶⁴. Toutefois, un-e IC mentionnait que la zone du Nouhao, au sud de la ville de Bittou, qui était la plus grande zone pastorale de la région, était devenue inaccessible du fait de l'insécurité. En outre, l'insécurité aurait réduit de 60% la part des surfaces cultivables⁶⁵. Cette dégradation de la situation sécuritaire entraîne également des conséquences sur le fonctionnement du marché à bétail de Bittou, l'un des plus importants du pays en termes d'échanges⁶⁶. En effet, selon les IC interrogés, la situation a entraîné la baisse du nombre de client-es, et ainsi la baisse des prix sur le marché, contribuant aux difficultés financières des éleveurs, activité pratiquée par 4% (femmes PND) à 17% (hommes PDI) des ménages enquêtés.

Accès à la terre

Essentiel pour assurer les besoins de subsistance de populations de Bittou, l'accès à la terre constituait un enjeu majeur pour une part importante des populations (PND : 76% ; PDI : 78%), en raison de la raréfaction des terres (PND : 59% ; PDI : 69%) et du manque de moyens financiers disponibles pour pouvoir en acheter. De plus, les tensions communautaires étaient mentionnées par 11% des ménages PND comme une raison pour la difficulté d'accès aux terres. Selon un-e IC, ces tensions seraient liées à la fois aux conflits entre agriculture et élevage, mais également à la concurrence induite par l'augmentation de la population, contribuant à l'augmentation du coût des terres. Dans une étude menée par Enabel, un-e IC précisait que les terres sont d'autant plus rares pour l'agriculture que la zone pastorale de la Nouhao occupe un espace important, de même que BagréPôle, projet d'investissement dans la production agricole qui couvre une partie du territoire communal⁶⁷. Un-e IC mentionnait à ce propos qu'une partie de la main d'œuvre agricole de Bittou est allée à Bagré pour mener ces activités de maraîchage.

Ces résultats sont à mettre en perspective avec les difficultés liées au foncier identifiées dans le SDAU, soit le manque d'application de la législation, la superposition du droit coutumier avec le droit écrit et les faibles capacités de la commune pour obtenir un état des lieux à jour du foncier⁶⁸. Des membres des GD confirmaient ces enjeux d'état des lieux du foncier, rapportant des difficultés liées à la vente multiple de certaines parcelles, mais aussi les questions de délimitation, sujettes à des conflits. En outre, la spéculation foncière y était déjà identifiée comme un risque pour la commune, étant données la rareté des terres et la position frontalière de Bittou.

En dépit de cela, seuls 5 ménages (PND : 4/74 ; PDI : 1/69) rapportaient avoir rencontré des conflits fonciers au cours des trois mois précédant l'enquête, bien que la possibilité que cette thématique soit sous-rapportée ne puisse être exclue. Les conflits rapportés portaient sur les limites des terres et leur rareté, mais également en lien avec des tensions entre PDI et PND pour un ménage, ainsi que des conflits avec les chefs coutumiers pour deux ménages.

Sécurité alimentaire et marchés

Il existait un écart important en matière de sécurité alimentaire, entre les besoins exprimés des ménages PDI et ceux des PND, avec dans les deux cas des niveaux de sécurité alimentaire faibles. En effet, 51% des ménages PND rapportaient avoir accès à « suffisamment » (au sens du ménage) de

⁶³ Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces

⁶⁴ PCD Bittou, pp.11-12

⁶⁵ Données partagées par la Direction Provinciale de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques en octobre 2023

⁶⁶ Burkina Faso. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2018). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Bittou. Rapport définitif. ARCADE / ACROPOLE, p.140

⁶⁷ Enabel. (2021). Analyse contextuelle des fragilités et vulnérabilités des populations dans les régions du Centre-Est et de l'Est*

⁶⁸ Burkina Faso. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2018). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Bittou. Rapport définitif. ARCADE / ACROPOLE, p.179

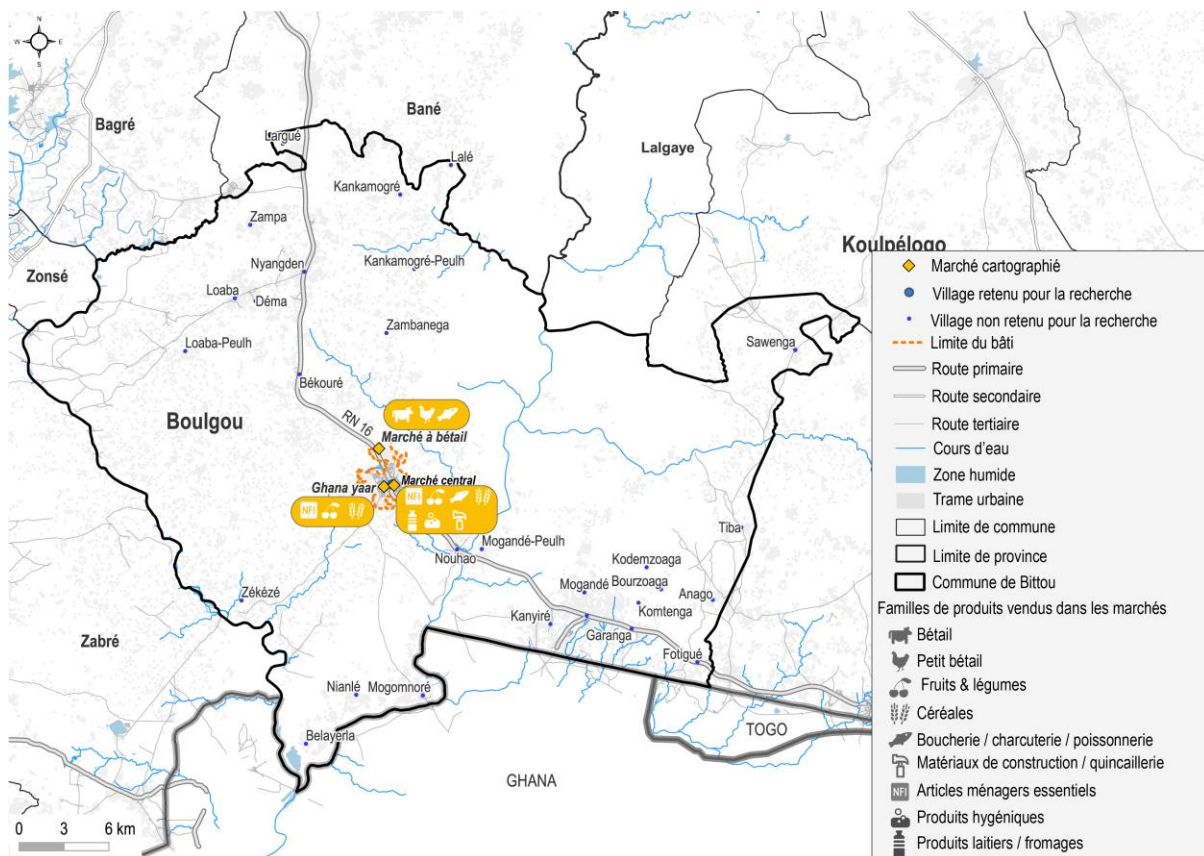
nourriture pour nourrir tous les membres du ménage, proportion qui tombe à 14% pour les ménages PDI, sans différence notable selon la date d'arrivée dans la commune. A titre illustratif, la perte de vie humaine au sein des populations déplacées, faisant conséquence à une situation de famine était rapporté comme risque dans un GD. Si les raisons invoquées pour expliquer le manque de nourriture restaient en partie d'ordre financier, c'est l'insécurité lors des déplacements qui ressortait comme principal motif pour les PND (17%) et, de manière plus importante, pour les ménages déplacés (41%). Pour ceux-ci, les attaques sur le bétail étaient également une préoccupation majeure, 14% des ménages PDI le rapportant comme raison principale de l'insécurité alimentaire. Ceci est à mettre en parallèle avec la dégradation de la situation sécuritaire dans la commune, et à la période d'enquête, qui correspond à la période de soudure et à la transhumance du bétail⁶⁹. En outre, le niveau des prix élevés sur les marchés (PND : 17% ; PDI : 15%) et le manque d'argent (PND : 8% ; PDI : 7%) ressortaient comme motifs secondaires.

En dehors de la sécurité et des moyens financiers, le manque de terres cultivables comme difficulté d'accès à la nourriture, était un problème en particulier pour les ménages non-déplacés (PND : 17% ; PDI : 5%). L'agriculture de subsistance constituant une importante source de nourriture pour les ménages, la rareté de la terre est un problème majeur. De fait, l'agriculture demeurait la principale source d'accès à la nourriture la plus rapportée (PND : 51% ; PDI : 42%). L'achat de vivres sur le marché était la deuxième source principale de nourriture la plus rapportée (41% pour les deux groupes de population), mais celle-ci était limitée par les prix élevés pour 97% des ménages PND et 96% des ménages PDI achetant des vivres sur le marché.

Ainsi, pour répondre à certains de leurs besoins, des ménages déclaraient avoir recours à l'emprunt. Au moment de la collecte, 15% des ménages PND et 17% des ménages PDI avaient contracté un emprunt qui n'avait pas encore été remboursé. Cet argent était utilisé pour répondre aux besoins fondamentaux du ménage, en particulier pour payer la nourriture (PND : 8/11 ; PDI : 7/12), les frais médicaux (PND : 4/11 ; PDI : 5/12) ou encore les frais d'éducation pour les ménages PND (3/11). Bien que cet aspect n'ait pas été davantage exploré dans cette évaluation, les situations de surendettement risquent de plonger certains ménages dans le piège de la pauvreté⁷⁰.

⁶⁹ FEWS NET 2023. [Burkina Faso](#)

⁷⁰ Le piège de la pauvreté désigne une boucle de rétroaction des phénomènes conduisant une population à rester pauvre. Lorsque plusieurs indicateurs économiques et sociaux sont défavorables à cette population, une politique sectorielle ne peut suffire à résoudre la pauvreté. Source : [Géo confluences ENS Lyon](#)



Carte 7 : Marchés cartographiés dans la zone d'étude

A Bittou, les marchés jouent donc un rôle important dans l'économie de la ville et constituent une source importante d'approvisionnement en nourriture pour les ménages, 41% des ménages PND comme PDI rapportant le marché comme source principale de nourriture, et le maraîchage (destiné principalement à la vente locale, avec une partie exportée vers les communes alentours et jusqu'au Ghana) comme seconde AGR la plus pratiquée par les femmes et les hommes.

Au total, trois marchés ont été cartographiés dans la zone d'étude dont 1) le marché à bétail (secteur cinq), l'un des plus importants du pays⁷¹, 2) le marché central de Bittou (secteur un), proche de l'artère principale qu'est la RN n°16, et 3) le yaar Ghana (secteur un), marché de céréales.

Le marché central de Bittou était ouvert tous les jours de la semaine, tandis que les deux autres marchés l'étaient deux jours dans la semaine. Selon les IC, le marché central attirait plus de mille client-es par jour, contre 101 à 250 client-es pour le yaar 'Ghana' et entre 50 et 100 client-es pour le marché à bétail.

Pour l'ensemble de ces marchés, la baisse de la fréquentation couplée à l'inflation comptaient parmi les difficultés principales rencontrées par les IC interrogé-es. En outre, les IC du marché à bétail indiquaient que l'insécurité aux abords et sur le marché constituait un défi majeur, et contribuait aux difficultés rencontrées par les commerçant-es. Cette insécurité était également soulignée par un-e IC du yaar 'Ghana'.

⁷¹ Burkina Faso. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2018). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Bittou. Rapport définitif. ARCADE / ACROPOLE, p.139

Eau et assainissement

Le manque d'eau faisait partie des préoccupations majeures des ménages, 23% des ménages PND et 11% des ménages PDI considérant le manque d'eau comme l'une des principales vulnérabilités de la commune.

Les principales sources d'eau de boisson utilisées par les ménages étaient les forages (PND : 50% ; PDI : 57%), suivis des bornes fontaines (PND : 23% ; PDI : 20%). La Direction Régionale de l'Eau et Assainissement (DREA) répertoriait 38 forages dans les cinq secteurs de Bittou, dont 92% étaient fonctionnels⁷². Par ailleurs, l'eau était disponible dans le foyer pour 11% des ménages PND et 1% des ménages PDI.

Les ménages, aussi bien déplacés que non-déplacés, identifiaient le prix de l'eau comme première barrière d'accès à cette ressource, suivi du temps d'attente élevé au point d'eau. L'usage des points d'eau publics était, rapporté comme payant par la majorité des ménages (PND : 76% ; PDI : 65%), avec toutefois une part importante des ménages du secteur 4 rapportant une gratuité de l'eau (PND : 10/21 ; PDI : 10/12). Le prix moyen pour remplir un bidon de 20 litres était estimé à 18 XOF par les ménages. Par ailleurs, le temps nécessaire pour aller, collecter et revenir du point d'eau était supérieur à 30 minutes pour 34% des ménages PND et 57% des ménages PDI. Cet écart entre PND et PDI était cohérent avec la barrière d'accès liée à la distance du point d'eau, barrière citée par 20% des ménages PND et 36% des ménages PDI. Au-delà de ces obstacles, la quantité d'eau disponible pour combler les besoins du ménage était considérée comme insuffisante ou très insuffisante par 26% des ménages PND et 28% des ménages PDI.

Les effets du changement climatique couplés à une hausse de la demande des ménages en eau pourraient expliquer la raréfaction de cette ressource. D'après les projections du SDAU de la ville de Bittou, le niveau de consommation journalière en eau devrait être multiplié par quinze entre 2017 et 2035, pour passer d'une consommation de 571 m³ par jour en 2017 à 8 716 m³ en 2035⁷³.

De plus, l'eau est une ressource essentielle pour certaines activités économiques de la commune. A titre d'exemple, l'agriculture irriguée et l'élevage, qui sont des activités importantes pour la commune, sont approvisionnées en eau à partir des cours d'eau et du barrage du secteur n°3. Cependant ceux-ci faisaient face à un tarissement précoce lié aux périodes de sécheresse ainsi qu'à l'ensablement du barrage alimentant certains cours d'eau⁷⁴.

Par ailleurs, le niveau de précipitation dans la ville de Bittou, bien que bon, était irrégulier, à la fois pendant la saison des pluies et entre les années⁷⁵. En 2022, le niveau de précipitations s'élevait à 1123 mm pour 48 jours de pluie contre 780,1 mm réparties sur 54 jours pour l'année précédente⁷⁶. Comme dans la plupart des villes du Burkina Faso, la saison des pluies se caractérise par de fortes précipitations en un temps court, et des pluies orageuses, occasionnant parfois d'importants dégâts matériels. Ceci constituait une vulnérabilité de la commune, accentuée par le manque d'aménagement

⁷² Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement Région du Centre-Est. (2023). Données sur les points d'eau partagées en mai 2023

⁷³ Burkina Faso. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2018). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Bittou. Rapport définitif. ARCADE / ACROPOLE, p.184

⁷⁴ Burkina Faso. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2018). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Bittou. Rapport définitif. ARCADE / ACROPOLE, p.156

⁷⁵ Burkina Faso. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2018). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Bittou. Rapport définitif. ARCADE / ACROPOLE, p.28

⁷⁶ Données partagées par la Direction Provinciale de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques en octobre 2023

urbain et notamment l'absence de système de drainage des eaux de pluie, qui permettrait son captage et son assainissement pour utilisation⁷⁷.

L'accès aux latrines semblait assez inégal, puisque si 65% des ménages PND avaient accès à des latrines (dont 98% les utilisaient), ce n'était le cas que pour 38% des ménages PDI. Il semble que la récence d'arrivée dans la commune s'accompagne d'un moindre accès à des latrines. Par ailleurs, si la grande majorité des ménages PND ayant accès à des latrines rapportait disposer de latrines privées ou privées partagées, 27% des ménages PDI ayant accès à des latrines utilisaient celles de voisins (7 ménages sur 26). Environ les deux tiers des ménages rapportaient être satisfaits des latrines utilisées (PND : 87% ; PDI : 65%).

Les activités identifiées pour améliorer l'accès aux latrines étaient similaires entre les groupes de population. Ces possibles activités renvoyaient à la construction de davantage de latrines (PND : 53% ; PDI : 65%) et la séparation des latrines entre hommes et femmes (PND : 14% ; PDI : 12%). A noter que le maillage des latrines ne semblait pas en cause, une très faible proportion des ménages rapportant le besoin de construire des latrines plus près de leur domicile.

L'analyse contextuelle réalisée par Enabel en 2021 identifiait la défécation à l'air libre comme pratique pour 22% des ménages de la commune⁷⁸. Cette tendance coïncidait avec les résultats des enquêtes ménages. D'après les enquêtes ménages, les latrines n'étaient pas accessibles en raison de l'absence ou de la non-fonctionnalité des infrastructures. Des problèmes d'hygiène, mais également des risques de transmission de maladies hydriques pourraient découler de la non-utilisation des latrines⁷⁹.

Environnement

La commune de Bittou est confrontée à des problèmes environnementaux de différentes natures. Parmi ceux-ci, les aléas climatiques, conséquence des effets du dérèglement climatique, deviennent plus fréquents pour les populations⁸⁰. Ainsi, 14% des ménages PND et 20% des ménages PDI rapportaient avoir été touchés par un aléa naturel au cours des 12 mois précédant la collecte de données, les inondations (fortes pluies) étant l'aléa le plus cité (9% des ménages PND et PDI). L'endommagement d'un abri ou d'un terrain faisaient partie des principaux risques auxquels les ménages rapportaient avoir été confrontés. Cependant, tous les ménages ne sont pas impactés de la même manière par un même aléa.

Dans le cas des abris, les types de matériaux utilisés pour la construction des maisons ont un impact sur le degré d'exposition d'un ménage face à des aléas climatiques. Selon le SDAU, environ la moitié des habitations sont construites en banco, mélange de terre argileuse et de paille, ou en banco amélioré avec un crépissage en ciment⁸¹. Face à de fortes précipitations, le banco s'avère peu solide⁸². Les inondations touchent jusqu'au centre-ville, dont une grande partie est considérée comme zone

⁷⁷ Burkina Faso. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2018). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Bittou. Rapport définitif. ARCADE / ACROPOLE, p.172

⁷⁸ Enabel. (2021). Analyse contextuelle des fragilités et vulnérabilités des populations dans les régions du Centre-Est et de l'Est

⁷⁹ Organisation Mondiale de la Santé (2023). Principaux repères sur l'assainissement

⁸⁰ Burkina Faso. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2018). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Bittou. Rapport définitif. ARCADE / ACROPOLE, p.152

⁸¹ Burkina Faso. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2018). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Bittou. Rapport définitif. ARCADE / ACROPOLE, p.53

⁸² Burkina Faso. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2018). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Bittou. Rapport définitif. ARCADE / ACROPOLE, pp.53-54

inondable⁸³. En l'absence d'une urbanisation contrôlée, les ménages peuvent être exposés à des risques d'inondation, notamment lorsque les personnes s'installent près de cours d'eau ou du barrage au nord du centre-ville. Néanmoins, il convient de préciser qu'aucune inondation n'a été rapportée cette année dans la commune de Bittou⁸⁴.

En outre, la commune de Bittou est exposée à des enjeux de déforestation, qui cause une détérioration de la faune et de la flore, favorisée par l'expansion des zones urbaines et le débouché économique que représente la vente de bois vers le Ghana⁸⁵. Le SDAU mentionnait en outre une faible réussite des opérations de reboisement du fait notamment d'un mauvais entretien des plants⁸⁶.

La pollution de l'air, des sols et de l'eau constituait un enjeu majeur pour la commune de Bittou. En effet, outre les pesticides utilisés dans l'agriculture et qui contribuent à la dégradation de la qualité de l'eau, la ville de Bittou ne dispose pas de solution de traitement des déchets solides, et notamment du plastique. Elle ne dispose pas non plus de centre de collecte ni d'espace d'enfouissement⁸⁷, bien qu'un projet de collecte municipale des déchets, avec le soutien d'Enabel, soit en cours d'opérationnalisation. De fait, l'immense majorité des ménages rapportait se débarrasser des déchets en plein air dans un espace dédié (PND : 41% ; PDI : 46%) ou les brûler (PND : 46% ; PDI : 41%). La combustion des déchets, et spécifiquement du plastique constitue un risque sanitaire avec le développement de maladies cardiovasculaires et respiratoires et une menace pour la biodiversité⁸⁸. Elle contribue également au dérèglement du climat et à la pollution atmosphérique⁸⁹, laquelle est également liée au transport individuel et au transport de marchandises, activité importante pour la commune de Bittou⁹⁰.

Les estimations du SDAU anticipent un triplement de la quantité de déchets domestiques à Bittou à l'horizon 2035, et un doublement par habitant⁹¹. La gestion des déchets apparaît ainsi comme un défi majeur pour la commune et son environnement.

⁸³ Burkina Faso. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2018). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Bittou. Rapport définitif. ARCADE / ACROPOLE, p.156

⁸⁴ Données partagées par la Direction Provinciale de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques en octobre 2023

⁸⁵ Burkina Faso. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2018). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Bittou. Rapport définitif. ARCADE / ACROPOLE, p.128

⁸⁶ Burkina Faso. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2018). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Bittou. Rapport définitif. ARCADE / ACROPOLE, p.164

⁸⁷ Burkina Faso. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2018). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Bittou. Rapport définitif. ARCADE / ACROPOLE, p.101

⁸⁸ ONU. (2019). [Les interdictions relatives aux sacs en plastique peuvent contribuer à réduire les émanations toxiques](#)

⁸⁹ ONU. (2019). [Les interdictions relatives aux sacs en plastique peuvent contribuer à réduire les émanations toxiques](#)

⁹⁰ Burkina Faso. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2018). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Bittou. Rapport définitif. ARCADE / ACROPOLE, p.153

⁹¹ Burkina Faso. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2018). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Bittou. Rapport définitif. ARCADE / ACROPOLE, p.188

Etat civil

En l'absence de documents d'identité officiels, les personnes peuvent se voir privées de l'accès à des services ou droits fondamentaux, qu'ils soient d'ordre juridiques, économiques ou sociaux⁹². Sans document légal, les individus ne peuvent par exemple pas occuper un emploi dans le secteur formel ou inscrire leur(s) enfant(s) à l'école. Légalement, le délai pour enregistrer un nouveau-né au service de l'état civil de la mairie est de deux mois à compter du jour de la naissance de l'enfant⁹³. Quand une naissance n'est pas déclarée dans le délai prévu par la loi, une naissance ne pourra être enregistrée à l'état civil qu'après un jugement rendu par le tribunal civil⁹⁴.

Au sein de 77% des ménages PND, tous les membres du ménage déclaraient posséder des documents d'identité. Ce pourcentage tombait à 51% pour les ménages PDI enquêtés, 12% des ménages PDI ne possédant de papiers d'identité pour aucun des membres. Accéder à des documents d'identité était considéré comme difficile pour 58% des ménages PND et 70% des ménages PDI. Parmi les explications avancées, les ménages faisaient principalement état de la durée des procédures (PND : 91% ; PDI : 92%) et du manque de clarté de ces dernières (PND : 14% ; PDI : 13%).

Sans acte de naissance, les ménages se heurtent à un nombre important d'obstacles. Dans le cas des déplacements contraints et forcés, il arrive que les personnes fuient sans prendre leurs effets personnels dont leur document d'identité. Or, les actes de naissance et les jugements rendus par le tribunal civil ne peuvent être établis que dans le lieu de naissance de l'individu⁹⁵. La plupart des ménages dont au moins un membre ne possède aucun document d'identité expliquait n'avoir été confronté à aucun problème (PND : 68% ; PDI : 71%). Tandis que les difficultés pour inscrire les enfants à l'école (PND : 12% ; PDI : 6%) ou les contrôles de police (PND : 21% ; PDI : 18%) étaient rapportées par une minorité.

Santé

Au cours de l'évaluation, quatre structures sanitaires publiques ont été identifiées et cartographiées au sein de la zone d'étude, dont un centre de santé et de promotion sociale (CSPS), un centre médical avec antenne (CMA) chirurgicale et deux centres privés. Les structures, toutes situées dans le centre-ville hormis le CMA au nord du barrage, étaient toutes ouvertes lors de l'évaluation en mai 2023.

L'offre de soins de base est essentiellement dispensée par le CSPS, 82% des ménages PND et 83% des ménages PDI mentionnant le CSPS comme structure principale de santé fréquentée. Les patients consultent, dans un premier temps, au niveau du CSPS qui propose un « paquet minimum d'activités » standards, composés de « soins curatifs, préventifs, réadaptatifs et promotionnels »⁹⁶. En cas d'absence de prise en charge, les patients sont référés en fonction du type de pathologie et des services disponibles dans les structures publiques selon l'ordre pyramidal établi suivant : 1) CMA, 2) centre hospitalier régional (CHR), 3) centre hospitalier universitaire (CHU) ou 4) auprès d'une autre

⁹² UNHCR. (2022). Burkina Faso : Personnes à risques d'apatridie - Fiche d'information sur le pays – 31 Décembre 2022 <https://reliefweb.int/report/burkina-faso/unhcr-burkina-faso-personnes-risques-dapatridie-fiche-dinformation-sur-le-pays-31-decembre-2022>

⁹³ Code de la famille. Article 106. Chapitre 4 – règles particulières aux divers actes de l'état civil. Section 1. Des actes de naissance

⁹⁴ Code de la famille. Article 106. Chapitre 4 – règles particulières aux divers actes de l'état civil. Section 1. Des actes de naissance

⁹⁵ Burkina Faso. (2021). Plan communal de développement (PCD) 2022-2026 de Bittou.

⁹⁶ Burkina Faso. Ministre de la santé. (2021). Paquets de services essentiels de santé de qualité dans les zones à sécurité précaire prenant en compte les violences basées sur le genre.

structure de santé au niveau de la capitale⁹⁷. Ces informations sont confirmées dans les enquêtes d'infrastructures. Selon les IC de ces structures, les patient-es visitant le CSPS ou le dispensaire étaient référés en priorité au CMA de Bittou, et du CMA au CHR de Tenkodogo. La présence du CMA de Bittou était soulignée dans le SDAU comme un facteur explicatif de la relative bonne couverture sanitaire dans la ville⁹⁸.

En application de la politique de gratuité des soins, un certain nombre de soins étaient pris en charge pour les femmes et les enfants de moins de cinq ans dans les structures publiques⁹⁹. Pour un même service, le prix des soins n'était pas uniforme entre toutes les structures, y compris entre établissements publics¹⁰⁰. Le prix d'une consultation générale avec un professionnel oscillait entre 250 XOF et 600 XOF dans le CSPS et les centres privés, et atteignait 1 000 XOF pour le CMA de Bittou. Moins de 50 personnes fréquentait chaque structure, l'IC du CSPS urbain au sud de la ville rapportant une hausse importante de la fréquentation au cours de l'année précédant l'enquête. Parmi les services dispensés au sein des structures, deux des quatre structures de santé confirmaient la prise en charge des soins (y compris psychosociaux) des personnes survivant-es de violences sexuelles et basées sur le genre.

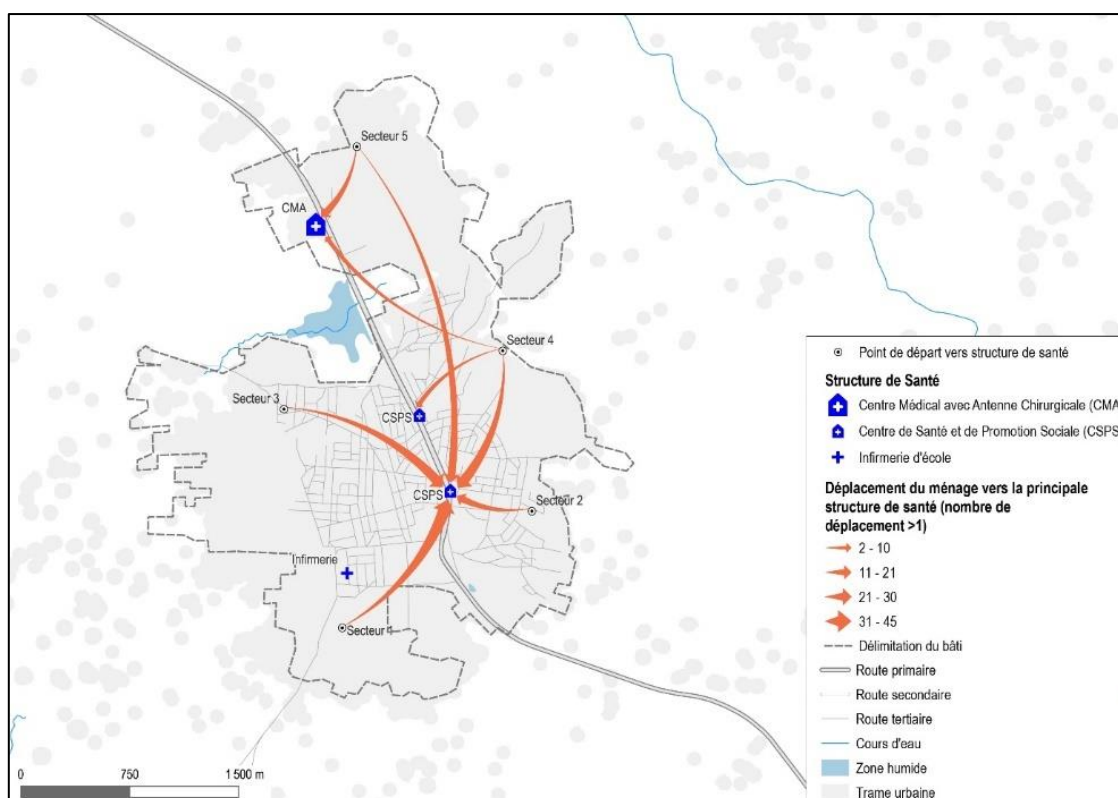
La structure de santé visitée par les ménages n'était pas systématiquement la plus proche, comme le montre la carte de fréquentation des structures de santé. A titre illustratif, 70% des ménages PND et 85% des ménages PDI indiquaient fréquenter une structure située dans un secteur ou village proche autre que celui du lieu de vie du ménage. Le coût de la prise en charge, qui semblait plus faible au CSPS urbain, les types de services proposés, la perception de la qualité des soins où le bouche-à-oreille sont autant d'éléments qui pourraient expliquer pourquoi un ménage opte pour une structure plutôt qu'une autre. Par ailleurs, un-e IC du village de Nouhao, au sud de Bittou, mentionnait la nécessité pour les habitant-es du village de se rendre à Bittou pour l'offre de soins de base, la construction du CSPS de Nouhao n'ayant pas débuté. Cette concentration des services de santé au niveau de Bittou ville pourrait contribuer aux difficultés que rencontrent les populations dans l'accès aux soins. Cette concentration semblait avoir été grandement augmentée par la fermeture des autres structures de santé de la commune, un-e IC consulté-e en octobre 2023 mentionnant la fermeture de toutes les structures de santé de la commune situées hors de la ville de Bittou, soit 13 CSPS fermés.

⁹⁷ Burkina Faso. Ministère de la santé. (2021). Paquets de services essentiels de santé de qualité dans les zones à sécurité précaire prenant en compte les violences basées sur le genre.

⁹⁸ Burkina Faso. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2018). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Bittou. Rapport définitif. ARCADE / ACROPOLE, p.73

⁹⁹ PAGOF. (2020). Guide pratique des actes de santé délivrés aux citoyens au niveau des centres de santé et de promotion sociale et des centres médicaux avec antenne chirurgicale (CMA) ou hôpitaux de districts <https://www.pagof.fr/wp-content/uploads/2021/05/guidecspc-cma-20mai21.pdf>

¹⁰⁰ PAGOF. (2020). Guide pratique des actes de santé délivrés aux citoyens au niveau des centres de santé et de promotion sociale et des centres médicaux avec antenne chirurgicale (CMA) ou hôpitaux de districts <https://www.pagof.fr/wp-content/uploads/2021/05/guidecspc-cma-20mai21.pdf>



Carte 8 : Fréquentation des structures de santé¹⁰¹

En ce qui concerne la demande, les principales barrières rapportées pour accéder à des services de santé étaient de nature financière ; le coût des médicaments (PND : 27% ; PDI : 41%) et le manque de moyens financiers (PND : 26% ; PDI : 35%) étant principalement cités. Le temps d'attente (PND : 14% ; PDI : 7%) et le manque d'équipement rapporté par 18% des ménages PND apparaissaient comme des barrières secondaires. Cependant, la question de l'accès aux soins ne semblait pas être un problème pour tous les ménages, environ un ménage sur dix consultés n'identifiant aucune barrière pour y accéder (PND : 12% ; PDI : 9%).

Sur le plan de l'offre de soins, les difficultés rencontrées par le personnel soignant étaient le manque d'équipements médicaux (4/4 structures) et le mauvais état de l'infrastructure (2/4 structures).

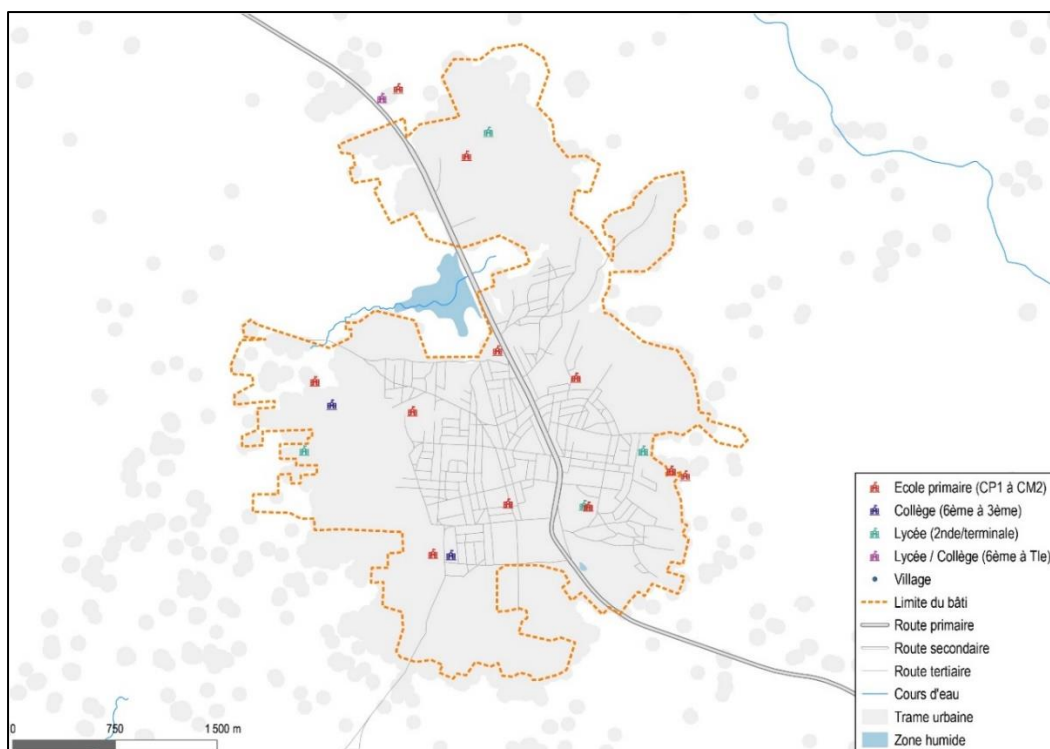
Education

Au cours de l'évaluation, 18 structures ont été identifiées et cartographiées au sein de la zone d'étude (11 écoles primaires, 7 écoles du post-primaire et secondaire¹⁰²). Sur les 11 écoles primaires, 9 étaient des établissements publics contre seulement trois des huit établissements du post-primaire et/ou secondaire (pp-sec). Les documents de planification de la commune de Bittou rappelaient également l'absence d'un centre de formation professionnelle au niveau de la commune, limitant l'offre éducative notamment en direction des adolescents et adultes¹⁰³.

¹⁰¹ Cette carte présente les flux de fréquentation des structures de santé de la commune de Bittou rapporté par les ménages déplacés et non-déplacés de la commune. Par souci de lisibilité, seul les flux rapportés (secteur – structure de santé) par au moins deux ménages sont représentés sur la carte ci-dessous. En l'absence de données précises sur les structures de santé fréquentées par certains ménages, tous les flux n'ont pas pu être représentés.

¹⁰² Sur les 7 structures scolaires du post-primaire et secondaire, 1 accueille à la fois des élèves du post-primaire, et du secondaire.

¹⁰³ Burkina Faso. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2018). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Bittou. Rapport définitif. ARCADE / ACROPOLE, p.73



Carte 9 : Ecoles cartographiées dans la zone d'étude

Globalement, l'état des bâtiments rapporté par les IC des structures cartographiées était assez inégal, 9 des 18 structures étant considérées comme ayant besoin de travaux importants ou étant partiellement détruites. En outre, le manque de matériel scolaire / didactique figurait parmi les principales difficultés rencontrées par les IC dans les structures éducatives (10 IC sur 18), avec le mauvais état de l'infrastructure (7/18) et le manque de mobilier scolaire (6/18) principalement rapportés. Par ailleurs, un-e IC interrogé-e soulignait que plus de la moitié des écoles de la circonscription d'éducation de base (CEB) de Bittou étaient fermées au moment de l'enquête (mai 2023), créant des enjeux importants en matière d'accueil des élèves déplacé-es internes (EDI).

Toutefois, le nombre trop important d'élèves ne semblait pas être une difficulté rencontrée dans les structures cartographiées, une seule structure le mentionnant comme tel. Ainsi, si l'intégration des EDI pose question, le manque de documents administratifs des EDI, ainsi que l'insécurité de manière générale semblaient être en cause, selon un-e IC du secteur éducatif interrogé. Pour pallier ces difficultés, un-e IC du secteur rapportait l'existence de 15 écoles d'accueil pour les EDI dans la ville de Bittou.

Au moment de la collecte de données, l'accès à une éducation primaire s'avérait assez inégal entre groupes de population. Ainsi, les enfants des ménages PDI semblaient rencontrer davantage de barrières pour accéder à l'éducation que les ménages non-déplacés, comme le montrent les données des enquêtes ménages. Dans 36% des ménages PND, aucune fille du ménage ne fréquentait régulièrement une école primaire alors que ce pourcentage montait à 62% pour les ménages PDI¹⁰⁴. Ces taux de fréquentation scolaire étaient relativement similaires, quoique meilleurs, pour les ménages ayant au moins un garçon en âge de fréquenter une école primaire. A titre de comparaison, une étude conduite par Enabel rapportait que 17% des ménages de Bittou n'avaient pas accès à une école

¹⁰⁴ Cette question est posée exclusivement aux ménages ayant au moins une fille en âge de fréquenter une école primaire, c'est-à-dire entre 5 et 11 ans.

primaire en 2021¹⁰⁵. Cet écart important entre les données pourrait s'expliquer par la dégradation de la situation sécuritaire dans la commune, et pourrait renvoyer aux fermetures d'écoles mentionnées par un-e IC du secteur. En outre, dans un GD avec des associations féminines, des inégalités d'accès à l'éducation pour les filles étaient mentionnées, en particulier passé l'école primaire.

La principale raison invoquée pour expliquer la non-fréquentation scolaire régulière des filles du primaire ou secondaire renvoyait au montant des frais de scolarité, pour près de trois quarts des ménages PDI (63%) contre 26% pour les ménages PND. Cela constituait également la première raison pour laquelle les garçons ne fréquentaient pas une école primaire ou secondaire (60% PDI, 32% PND)

En effet, selon les IC enseignants ou directeurs d'écoles, les frais de scolarité étaient payants au sein de la grande majorité des infrastructures cartographiées (14/18 structures, 4 écoles primaires étant gratuites), avec des montants bien plus importants dans le secteur privé. Ainsi, les frais de scolarité moyens demandés pour payer une année de scolarité d'un-e élève au primaire s'élevaient à 8 000 XOF¹⁰⁶ d'après les IC des structures consultées contre 27 643 XOF pour un-e élève du post-primaire et/ou secondaire¹⁰⁷. Par ailleurs, un-e IC du secteur consulté-e en octobre 2023 rapportait une réduction des heures d'enseignement pour la rentrée 2023 à Bittou, avec des plages horaires réduites de 8h à 13h pour les élèves, afin de permettre au personnel enseignant et aux élèves d'aller vers et revenir des structures éducatives en journée, où les risques de déplacement seraient moins importants.

Les résultats pour le secteur éducatif étaient aussi à mettre en perspective avec la contribution des enfants aux revenus du ménage. Ainsi, plus du tiers des ménages (PND : 35% ; PDI : 43%), indiquait que les enfants de 7 à 17 ans du ménage contribuaient au revenu du ménage.

L'accès à l'éducation ne semblait toutefois pas se limiter à la fréquentation des structures d'éducation formelle. Au niveau de l'alphabétisation des adultes, le SDAU soulignait la faiblesse des structures au niveau de la commune, lesquelles sont principalement associatives avec de faibles moyens¹⁰⁸.

Sécurité et cohésion sociale

Au moment de la collecte de données, un peu plus de la moitié des ménages PND (61%) indiquait se sentir en sécurité dans leur lieu d'installation actuel. Ce sentiment de sécurité était plus souvent rapporté chez les ménages PDI (74%). Cette différence pourrait s'expliquer par une meilleure perception des conditions de sécurité à Bittou-ville, relativement à la situation dans la localité d'origine des ménages PDI, 86% d'entre eux rapportant avoir choisi Bittou pour sa sécurité parmi d'autres raisons.

En outre, 65% des ménages PND et 77% des ménages PDI n'identifiaient aucun danger pour la sécurité de leur ménage. Il est possible que le champ et la portée du terme 'danger' n'aient pas été interprétés de la même manière par les répondant-es, les principales inquiétudes identifiées par les ménages PDI étant les catastrophes naturelles (12%). Toutefois, les ménages relevaient l'insécurité comme une des principales vulnérabilités de la commune. Elle était ainsi au premier rang des vulnérabilités citées par les ménages PND (36%) et au troisième rang pour les ménages PDI (23%). La commune était récemment marquée par des attaques armées à l'encontre de civils et des

¹⁰⁵ Enabel. (2021). Analyse contextuelle des fragilités et vulnérabilités des populations dans les régions du Centre-Est et de l'Est

¹⁰⁶ 2 000 XOF frais pour un établissement public et 23 000 XOF pour un établissement privé

¹⁰⁷ 9 167 XOF pour un établissement public contre 41 500 XOF pour un établissement privé

¹⁰⁸ Burkina Faso. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2018). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Bittou. Rapport définitif. ARCADE / ACROPOLE, p.181

détournements de marchandises ces derniers mois, notamment sur l'axe principale reliant Tenkodogo à Cinkansé¹⁰⁹. Par ailleurs, les enlèvements et les violences sexuelles étaient mentionnés comme des risques en termes de protection et de sécurité pour les populations dans respectivement trois et deux des quatre GD conduits.

La gestion des questions sécuritaires, des conflits et traitements inégaux était rapportée comme étant majoritairement menée par la police. En effet, 57% des ménages PND et 49% des ménages PDI indiquaient cette institution comme étant celle vers laquelle ils se tournent dans de tels cas. Plus minoritaire, les chefs coutumiers¹¹⁰ (PND : 26% ; PDI : 35%), l'action sociale (PND : 15% ; PDI : 36%) et les leaders communautaires (PND : 15% ; PDI : 20%) étaient des acteurs rapportés comme étant reconnus dans le traitement de tels problèmes.

Pour les questions de VBG, la police (PND : 53% ; PDI : 54%) et l'action sociale (PND : 31% ; PDI : 59%) étaient cités comme les deux principales instances vers lesquelles le ménage se tournerait face à cette situation. Les chefs coutumiers, leaders religieux et communautaires faisaient aussi partie, dans une moindre mesure, des interlocuteurs qui seraient mobilisés dans de telles situations.

Les relations rapportées entre les membres du ménage et les autres communautés présentes dans la zone étudiée ont été qualifiées par l'immense majorité des ménages enquêtés de « bonnes » (PND : 93% ; PDI : 93%). Cela a aussi été confirmé dans tous les GD (4/4)¹¹¹, même si plusieurs IC ont rapporté des infrastructures de plus en plus sous pression, ce qui pourrait à terme nuire à la cohésion. Par ailleurs, plusieurs IC ont loué le rôle des leaders communautaires dans la promotion de la cohésion sociale et du vivre ensemble. Néanmoins, le rôle des leaders communautaires se limitait principalement au centre urbain compte tenu de la situation sécuritaire. Au moment de la collecte, une dizaine de lieux de cultes religieux avait fermé dans les villages administratifs selon un-e IC.

Accès à l'information

Le principal canal d'information utilisé par les ménages pour être informés des décisions prises et des événements qui se déroulent dans la commune était la radio/les médias (PND : 74%, PDI : 81%). Les amis et la famille constituaient la seconde source d'information la plus sollicitée (PND : 11%, PDI : 9%), les autres sources étant plus minoritaires. En outre, certains événements organisés dans la commune au cours de l'année peuvent être une source d'information pour les populations. A titre d'exemple, les journées de redevabilité organisées par les autorités communales ont lieu en principe une fois par an selon un-e IC.

Concernant l'intégration des ménages dans les processus de prise de décision locale, près de la moitié des ménages (PND : 41% ; PDI : 61%) indiquaient n'exercer aucune ou que peu d'influence sur la prise de décision. Ces résultats sont à mettre en perspective avec la perception des ménages quant au sentiment d'être informés des décisions prises au niveau de la commune, 31% des ménages PND et 42% des ménages PDI indiquant n'être que rarement ou jamais informés des décisions prises au niveau local.

¹⁰⁹ Le Monde. (2023). [Au Burkina Faso, une attaque de djihadistes présumés fait une vingtaine de morts](#)

¹¹⁰ Les leaders communautaires regroupent des leaders issus de différentes branches de la communauté, avec notamment, les leaders issus de la société civile, des autorités locales et coutumières et des confessions religieuses. Les leaders (ou chefs) coutumiers sont définis comme un chef traditionnel est défini comme des personnes qui « selon le droit coutumier de la communauté traditionnelle concernée, détient une position traditionnelle dominante, et est reconnue par la loi ».

Source : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-droit-constitutionnel-2014-2-page-445.htm#no559>

¹¹¹ La bonne cohésion sociale entre PDI et non déplacée et au sein des communautés a été partagée dans l'ensemble des GD.

Conclusion

L'évaluation territoriale réalisée dans la commune de Bittou a permis d'obtenir des informations sur les vulnérabilités auxquelles les populations déplacées comme non déplacées et les acteurs-rices de la commune sont confronté-es. L'insécurité, la sécurité alimentaire et les besoins en EHA constituaient les préoccupations majeures des ménages, la question de la sécurité apparaissant également dans les entretiens IC et infrastructures effectués.

Le profil des ménages déplacés se rapproche de celui de la commune de Ouargaye, également évaluée dans le cadre de ce projet, en cela qu'une grande majorité d'entre eux (80%) étaient originaires de la commune de Bittou elle-même, la dégradation de la situation sécuritaire en milieu rural poussant les populations à s'installer en centre-ville. En effet, quand 68% des ménages déplacés avançaient l'insécurité comme facteur de déplacement, 74% des ménages PDI indiquaient se sentir en sécurité dans la ville. Cela étant, les enquêtes menées dans les autres communes indiquaient des déplacements depuis Bittou vers Koupéla par exemple. Ceci soulignait une dégradation de la situation sécuritaire dans la commune dans son ensemble, comme le confirme l'accès de plus en plus restreint des populations à la commune, en particulier depuis le second semestre 2023.

Ces déplacements, qu'ils soient entrants ou sortants, ont pu amener des changements dans l'aménagement du territoire communal, et les dynamiques d'accès aux services et ressources de base.

Sur le plan économique, la pression exercée sur les ressources, dont la terre, l'eau et le bois, à laquelle s'ajoutent les effets du dérèglement climatique, constituent un enjeu essentiel pour les populations dans les années à venir. Celles-ci, déjà confrontées à l'inflation déclinée depuis l'échelle nationale, doivent en outre faire face à des conflits d'usage entre secteurs d'activités, l'insécurité et les déplacements ayant réduit la superficie de terres disponibles. Ces différentes difficultés, couplées à la nécessaire reconfiguration économique de la commune après le déménagement des services douaniers, contribuent à une réduction de l'activité économique de la ville dans son ensemble.

D'un point de vue environnemental, les aléas climatiques et les inondations en particulier sont un enjeu pour la commune, une grande partie du centre-ville se situant en zone inondable. Par ailleurs, la pollution de l'air, de l'eau et des sols semblent constituer la préoccupation environnementale principale de la commune. En effet, en l'absence de solution de traitement des déchets fonctionnelle, une part importante des ménages est amenée à brûler les déchets produits, notamment plastique, ou à s'en débarrasser dans un espace dédié à l'air libre. Ces deux solutions conduisent à la pollution de l'air en particules plastique, et des sols et de l'eau par décomposition lente des plastiques dans les sols. Enfin, la situation de la commune entre les frontières Togo-Ghana et le reste du Burkina Faso faisait de la ville un point de passage essentiel pour le trafic routier de marchandises, contribuant à la pollution atmosphérique en centre-ville, et dégradant les conditions de vie des habitant-es.

L'accès aux services sociaux de base faisait également face à des enjeux importants. Tandis que plus du quart des ménages déplacés comme non-déplacés estimait ne pas avoir suffisamment d'eau pour combler ses besoins, la consommation journalière serait amenée à être multipliée par quinze entre 2017 et 2035. Si la dégradation de la situation sécuritaire a pu réduire la demande en eau, elle a pu également avoir un impact sur l'offre, notamment en matière de maintenance des points d'eau. Quant au secteur de la santé, si la carte sanitaire semblait satisfaire aux besoins primaires de la population, le coût des médicaments et le manque de moyens financiers apparaissaient comme les barrières d'accès majeures aux services de santé, en plus du manque de structure à rayonnement régional, le CHR étant

localisé à Tenkodogo. Enfin, en ce qui concerne le secteur éducatif, la fermeture pour cause d'insécurité d'un grand nombre d'écoles de la circonscription éducative de Bittou a induit des difficultés pour l'accueil des élèves déplacés internes, plus de la moitié des ménages déplacés n'envoyant pas ses enfants à l'école. La saturation des structures publiques et le coût des écoles privées a pu réduire les possibilités d'éducation pour les ménages, tant pour les filles que pour les garçons. De plus, la formation professionnelle et l'alphabétisation fonctionnelle des adultes semblaient constituer des faiblesses de l'offre éducative communale, aucune structure ne dispensant ces types de formations.

Au-delà de ces difficultés, une part non négligeable de ménages déplacés ne possédaient pas de documents d'identité (12%), et presque la moitié des ménages déplacés comptait au moins un membre n'en disposant pas. L'accès des populations à certains droits et services de base pouvait donc se voir restreindre en l'état.

La cohésion sociale semblait particulièrement bonne. En effet, le rôle des leaders communautaires dans la promotion de la cohésion sociale et du vivre ensemble était loué dans plusieurs enquêtes qualitatives. Enfin, une majorité de la population percevait se sentir en sécurité dans leur lieu de vie.

Bibliographie

Rapports et autres documentations

Burkina Faso. Code général des collectivités territoriales.

Burkina Faso. (2021). Plan communal de développement (PCD) 2022-2026 de Bittou.

Burkina Faso. Ministère de la santé. (2021). Paquets de services essentiels de santé de qualité dans les zones à sécurité précaire prenant en compte les violences basées sur le genre.

Burkina Faso. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2018). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Bittou. Rapport définitif. ARCADE / ACROPOLE.

Enabel. (2021). Analyse contextuelle des fragilités et vulnérabilités des populations dans les régions du Centre-Est et de l'Est.

Institut National de la statistique et de la démographie. (2019). Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (5ème RGPH).

Institut National de la statistique et de la démographie. (2006). Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat.

REACH. (2023). Bittou - Carte d'évolution du bâti du centre urbain entre 2017 et 2023

REACH. (2023). Rapport d'évaluation territoriale de la commune de Koupéla

PAGOF. (2020). Guide pratique des actes de santé délivrés aux citoyens au niveau des centres de santé et de promotion sociale et des centres médicaux avec antenne chirurgicale (CMA) ou hôpitaux de districts

Bases de données

CONASUR. (2023). Situation pour les personnes déplacées au 31 mars 2023

Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement Région du Centre-Est. (2023). Données sur les points d'eau partagées en mai 2023.

Institut National de la statistique et de la démographie. (2019). Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (5ème RGPH).

Institut National de la statistique et de la démographie. (2021). Annuaire Statistique National 2021.

REACH. (2022). Base de données de l'évaluation multisectorielle des besoins 2022.

REACH. (2023). Données analyses. Evaluation multisectorielle des besoins humanitaires au Burkina Faso

Sources de données cartographiques

Densité de population : Bondarenko M., Kerr D., Sorichetta A., and Tatem, A.J. (2020). Census/projection-disaggregated gridded population datasets, adjusted to match the corresponding UNPD 2020 estimates, for 51 countries across sub-Saharan Africa using building footprints. WorldPop, University of Southampton, UK.

Limites administratives : OCHA (2020)

Localités : REACH-INS-OCHA

Infrastructures sociocommunautaires de base, délimitation du bâti et données de déplacement : IMPACT

Routes, cours d'eau : © les contributeurs d'OpenStreetMap

Trame urbaine : Center for International Earth Science Information Network (CIESIN), Columbia University and Novel-T. 2023. GRID3 Burkina Faso Settlement Extents, Version 02. Palisades, NY: Geo-Referenced Infrastructure and Demographic Data for Development (GRID3). <https://doi.org/10.7916/s9yt-ad84>

Image satellitaire : Google satellite (image téléchargée en septembre 2023)